

Propriétés configurationnelles et contraintes aspectuelles: Un *ça* objet déficient[☆]

Marie-Thérèse Vinet^{a,*}, Christian Rubattel^b

^a Université de Sherbrooke, 6300 Northcrest, app. D3, Montréal (Québec), H3S - 2W3 Canada.

^b Université de Neuchâtel, Bel-Air 45, CH-2000, Neuchâtel, Suisse

Reçu 5 avril 2000; version révisée 16 juillet 2000

Résumé

Cet article stipule que la spécification des traits d'un *ça* déficient dans une variété de français suisse permet de rendre compte de sa distribution syntaxique. Contrairement aux clitics accusatifs ordinaires *le/lal/les*, cette forme pronominale ne présente pas de trait de genre, de nombre et de Cas, mais possède un trait aspectuo-temporel locatif. Les arguments qui appuient l'hypothèse de l'absence de Cas pour le *ça* déficient sont les suivants: (i) l'impossibilité de le redoubler, (ii) l'impossibilité pour *ça* d'être un enclitique et (iii) son interaction avec la topicalisation et la dislocation à droite qui diffère de ce qui est observé avec les clitics ordinaires dans ce contexte. Une autre distinction entre les traits de *ça* et ceux des pronoms ordinaires réside dans le statut catégoriel double de *ça* en tant que D et DP. On observe que la composition en traits de *ça* exige une quantification générique événementielle. Cette interprétation est toujours disponible avec les verbes transitifs événementiels mais avec les inaccusatifs et les statifs transitifs, cette lecture est bloquée au temps présent. Nous montrons que c'est la non-ambiguïté aspectuelle de *ça*, i.e. le fait qu'il n'apparaisse que dans des contextes de quantification générique événementielle, qui est responsable de

[☆] Une version préliminaire de ce travail a été exposée au Séminaires du Lundi à l'Institut Charles V (Paris VIII) à Paris, 21 février 2000. M.-T. Vinet a présenté un aspect de cette recherche au colloque sur la diachronie DIGS VI, à University of Maryland, 22–24 mai 2000. Nous remercions les membres de ces auditoires pour leurs observations. Merci également à Anne Zribi-Hertz pour des discussions et pour ses commentaires pertinents sur une version préliminaire. Il va de soi que ceci ne signifie pas qu'elle accepte toute la démarche adoptée ici. Le lecteur anonyme de cette revue a fourni des critiques très utiles, de nombreuses observations et des suggestions éclairantes qui ont permis de pousser plus loin l'analyse et d'améliorer la présentation des résultats. Que cette personne soit ici remerciée. Nous sommes cependant seuls responsables de toute erreur ou omission. Cette étude a été partiellement subventionnée par des fonds du CRSH (Sherbrooke-410-97-0055) et d'un projet GTRC du CRSH (Di Sciullo-UQAM 412-97-0016).

* Auteur correspondant. Téléphone: +1 514 733 5907; Adresses électroniques: mtvinet@courrier.usherb.ca, christian.rubattel@net2000.ch

séquences agrammaticales telles que **Je ça aime* dans cette grammaire. © 2000 Elsevier Science B.V. All rights reserved.

Mots clé: Ça déficient; Vérification d'un trait aspectuo-temporel locatif; Quantification générique événementielle

Abstract

This paper argues that the feature specification of a Swiss French deficient *ça* accounts for its syntactic distribution. Contrary to the ordinary accusative clitics *le*, *la*, *les*, this pronominal form lacks number, gender and Case feature, but has a temporal-aspectual locative feature. The arguments that support *ça*'s caselessness are based on the following diagnostic: (i) the impossibility of doubling the deficient *ça*, (ii) the impossibility of *ça* being an enclitic and (iii) its interaction with topicalisation and right dislocation which differs from what can be observed with ordinary clitics in this context. Another distinction in the feature make-up of *ça* vs. ordinary clitics is the ambiguous categorical status of *ça* as both D and DP. As a result of its feature composition, *ça* requires generic event quantification. This interpretation is always available with transitive eventive verbs but with unaccusatives and transitive statives, the reading is blocked in the present tense. It is demonstrated that the aspectual non-ambiguity of the Swiss French deficient *ça*, i.e. the fact that it can only appear in contexts of generic event quantification, is responsible for ungrammatical sequences such as **Je ça aime* ('I that like') in this grammar. © 2000 Elsevier Science B.V. All rights reserved.

Keywords: Deficient *ça*; Checking of a temporal-aspectual locative feature; Generic event quantification

1. Introduction

Dans une variété de français en voie de disparition, essentiellement observée sur le territoire de la Suisse romande (désormais identifiée FSR), et plus particulièrement dans le Canton de Vaud, un *ça* objet clitique ou déficient est relevé.¹ Ce dernier est rattaché au verbe principal dans quatre environnements distincts. Le verbe hôte peut prendre une forme fléchie pour la personne (1a), une forme infinitive (1b), il peut aussi être un participe passé précédé d'un auxiliaire fléchi (1c) ou encore une forme gérondive (1d):²

¹ Cette variété de français, en voie de disparition, est attestée principalement dans le Canton de Vaud, région de Lausanne (Vinet et Rubattel, 1999a; Knecht et Rubattel, 1984). Les données de cette variété de grammaire que nous présentons ici proviennent d'un corpus de textes littéraires du début du siècle et d'un corpus de phrases collectées dans Destraz (1990). Certaines données proviennent aussi des intuitions d'un des auteurs du présent article qui a utilisé ces constructions avant qu'elles ne soient proscrites par l'école. Ses jugements de locuteur natif sont demeurés intacts, aujourd'hui encore, comme cela se produit souvent chez des personnes qui modifient leur grammaire sous l'influence de l'éducation, entre autres.

² Le *ça* objet déficient avec la forme gérondive est perçu comme acceptable en (1d) bien que ce type d'exemple ne soit pas attesté dans le corpus disponible.

- (1) a. On ça met dans l'eau. (Meijer, 1962) (FSR)
 a'. *On tout ça met dans l'eau. (FSR)
 b. Pour (tout) ça faire, il faut ... (FSR)
 c. J'ai déjà (tout) ça vu. (FSR)
 d. Les frites, on ça prépare en (tout) ça mettant dans une friteuse. (FSR)

La distribution de ce pronom *ça* déficient ou faible est plutôt inhabituelle en français et dans les langues romanes en général. Il se comporte comme un clitique et ne peut être modifié par *tout* lorsqu'il est adjoind à une forme verbale fléchie pour la personne (1a/a'). Dans les autres cas (1b–d), où la forme verbale n'est pas fléchie pour la personne, *ça* peut être modifié. Lorsqu'il est modifié, nous convenons qu'il est une tête qui peut projeter sous la forme d'un X^{\max} puisque l'élément qui le modifie forme un constituant avec lui: $[[\text{tout } \text{ça}] \text{ V}]$. En français standard (désormais FS), les proclitiques accusatifs, datifs ou locatifs ne sont jamais modifiés. Ils se rattachent toujours à la projection verbale la plus élevée qui est disponible dans le domaine de la proposition qui contient le clitique. Cette projection verbale peut être un infinitif (2), un V dans une petite proposition avec un participe présent (3a,b), un V au gérondif (3c) ou un auxiliaire fléchi (4):

- (2) a. Je veux [le] voir.
 b. Je veux [lui] donner un livre.
 c. Je veux [y] aller.
 (3) a. J'ai trouvé un texte [le] citant³.
 b. J'ai trouvé un livre [lui] appartenant.
 c. J'ai trouvé un livre en [y] allant.
 (4) a. Je l'ai lu. (cf. *J'ai [le] lu).
 b. Je lui ai donné un livre. (cf. *J'ai [lui] donné un livre).
 c. J'y suis allé. (cf. *Je suis [y] allé).

La différence cruciale qui se dégage de la distribution des autres proclitiques du FS de celle du *ça* faible est que seul ce dernier peut se rattacher au participe passé.

Certes, on peut trouver, dans différentes grammaires des langues romanes, des enclitiques ou des proclitiques rattachés à des participes passés (Kayne, 1991: section 1.2). En voici quelques exemples:

- (5) a. Conosciutala, Gianni cambiò vita. (Belletti, 1990)
 Connue-cl.3p.s.fem, Jean change vie
 'Après l'avoir connue, Jean a changé sa vie.'

³ Nous ne discuterons pas de l'impossibilité de trouver *ça* dans un contexte tel que (3a) devant le participe présent en FSR (cf. ia ci-dessous). Cet exemple en (ia) semble suggérer que le V participe hôte pour le *ça* déficient doit toujours fusionner avec un auxiliaire. Notons que le quantifieur *tout* est également exclu dans ce même contexte en FS (ib):

- (i) a. *J'ai trouvé un mot ça expliquant. (FSR) (cf. J'ai trouvé un mot expliquant ça) (FPI)
 b. *J'ai trouvé un mot tout expliquant. (FS) (cf. J'ai trouvé un mot expliquant tout) (FS)

- b. O José tinha realmente me deceptionado. (portugais brésilien) (Galvès, 1996)
José avait vraiment me déçu
'José m'avait vraiment déçu.'
- c. Études ... lui offertes par ses collègues ... (français wallon) (Grevisse et Goosse, 1993)
- d. le document ci-joint (FS)

En italien, un enclitique peut apparaître sur le participe passé dans une petite proposition participiale ou absolue (5a). Dans la grammaire du portugais brésilien (Bianchi et Figueredo Silva, 1995, cité dans Galvès, 1996: 26), une forme clitique de première ou deuxième personne uniquement, est rattachée à une forme gérondive (5b).⁴ Dans un français propre à la Belgique, Grevisse et Goosse (1993: §638) mentionne une forme atone au datif qui apparaît rattachée au participe passé mais sans la présence d'un auxiliaire et en (5d), l'adverbe locatif *ci-* peut être affixé à un participe passé, entre autres, dans une petite proposition.

Cependant, aucune de ces formes ne présente le faisceau de propriétés du *ça* objet faible à l'étude puisque les traits de *ça* sont nettement distincts. *Ça* se distingue, en effet, des autres formes clitiques du français par ses traits formels et ses traits sémantiques.⁵ Contrairement aux proclitiques mentionnés ci-dessus en (2–4), *ça* réfère à une quantification événementielle de type générique. Il s'ensuit que le mouvement des traits dans la dérivation est sensible à l'interaction de la syntaxe du verbe avec les traits de *ça*.

Le but général de cet article est de montrer comment la distribution de ce *ça* déficient en FSR découle de ses traits morphophonologiques. L'article est organisé comme suit. La section 2 montre comment la distribution de ce *ça* se distingue de celle des autres proclitiques. Une matrice de traits minimaliste est proposée pour les démonstratifs. Nous retraçons l'historique de cette forme pronominale et nous présentons ensuite les arguments à l'appui de l'hypothèse que le *ça* objet déficient n'a pas de Cas structural. La troisième section présente les contraintes aspectuo-temporelles qui régissent ce *ça* en FSR en relation avec le type lexical de verbe. On constate l'existence d'une restriction au temps présent avec les prédicats non événementiels. La dérivation du *ça* clitique ou déficient avec différents types de prédicats est ensuite analysée de manière plus détaillée. La dernière section présente une brève conclusion.

2. La distribution du *ça* déficient et les représentations configurationnelles

L'analyse de ce *ça* déficient est effectuée à travers l'identification minimaliste de ses traits formels, sémantiques et phonologiques suivant le programme de recherches développé, entre autres, dans Chomsky (1995, 1998, 1999). Dans ce programme, ce

⁴ La forme clitique de troisième personne n'est jamais utilisée en portugais brésilien non standard couramment utilisé (communication personnelle de C. Schmitt).

⁵ Notre étude s'appuie sur des travaux antérieurs qui ont déjà décrit certaines propriétés de cette forme déficiente inusitée (Vinet et Rubattel, 1999a, 1999b, 2000; Vinet 2000a).

sont désormais les traits non interprétables qui jouent un rôle fondamental pour déterminer ce qui déclenche le mouvement dans la grammaire. Le besoin de satisfaire ces traits [–interprétables] va donc expliquer pourquoi des éléments lexicaux ou fonctionnels sont ‘actifs’ dans la dérivation. L’appariement entre les traits de l’argument et la cible induit l’opération d’Accord (*Agree*) qui élimine les traits [–interprétables] et permet à la dérivation de converger (Chomsky, 1999). Les traits de Temps, par exemple, sont des traits interprétables alors que les traits *phi*, de N ou de T, sont des traits [–interprétables].⁶

Les théories récentes sur les clitiques ont analysé les pronoms clitiques comme un ensemble de propriétés morphophonologiques (Kayne, 1999, 1998; Sportiche, 1995; Rouveret et Nash, 2000; Zribi-Hertz, 1997, entre autres). En français, les pronoms clitiques ont été identifiés par certains comme des non-arguments, des têtes D spécifiques qui peuvent ou non être structurellement marquées pour le Cas et pour les traits de genre, de nombre et de personne. D’autres analyses considèrent que les clitiques, en général, sont plutôt des affixes morphologiques, des marqueurs d’accord grammaticaux (Roberge, 1990; Auger, 1994; Anderson, 1992; Miller et Sag, 1995; Zribi-Hertz et Mbolatianavalona, 1999, entre autres). Quelle que soit l’analyse privilégiée, la question soulevée demeure toujours la même. Qu’est-ce qui distingue (6a) de (6b)? Pourquoi le phénomène de cliticisation d’un objet tel que *lalle* ou *ça* peut-il être sensible au statut flexionnel du verbe hôte?

- (6) a. J’ai déjà ça vu. (FSR)
 b. *J’ai déjà la dite/*J’ai déjà le vu. (FS/FSR)

Nous adoptons ici l’hypothèse suivant laquelle les clitiques en français sont des têtes D adjointes à des têtes fonctionnelles dans le domaine du Temps, fléchi ou non fléchi pour la personne (Kayne, 1991, 1994). On sait aussi qu’ils peuvent correspondre aussi bien à des têtes ou à des projections maximales. Aussi, on peut déjà avancer que le *ça* déficient souscrit aux propriétés générales des clitiques en français et dans les langues romanes. Les clitiques *y* sont définis comme un faisceau de traits non interprétables qui doivent être attirés par un ensemble de traits non distincts sur une tête flexionnelle F, reliée au Temps. Cette propriété de se rattacher à une tête flexionnelle n’est pas partagée par les clitiques dans toutes les langues (Rouveret, 1994). Dans le cas de *ça*, il est intéressant de préciser que la catégorie flexionnelle qui attire les traits peut non seulement correspondre à T mais aussi au Temps/Aspect (voir section 3), une catégorie fonctionnelle dominée et c-commandée par T et qui se situe entre *vP* et *VP* dans la structure.⁷

La différence la plus importante entre les deux objets clitiques en (6) réside avant tout dans la sur-spécification des traits *phi* d’un clitique accusatif comme *la*.

⁶ Comme le précise Chomsky (1999), la non interprétabilité des traits (des traits *phi*, les traits phonologiques, les traits *phi* de T, etc.) n’est pas ‘stipulée’.

⁷ Cette catégorie a aussi été identifiée dans des travaux antérieurs par T₂, T^o, *v* ou Agr_o. Rappelons que plusieurs auteurs ont soutenu l’hypothèse d’un Temps sur le participe passé (Ambar, 1988, 1998; Guéron et Hoekstra, 1988, Kayne, 1993, 1991, entre autres). Nous adoptons cette hypothèse.

par exemple, qui est marqué pour le Genre, le Nombre et le Cas alors que *ça* n'est morphologiquement marqué pour aucun de ces traits.⁸ Plusieurs distinctions observées entre *ça* et les autres formes pronominales et proclitiques en français vont découler de cette différence. Signalons plus particulièrement les suivantes. D'abord, (i) *ça* peut occuper une position d'argument et il ne peut pas être redoublé (section 2.3.1), (ii) les contextes pour la reprise des traits d'un constituant disloqué à droite sont beaucoup plus limités pour *ça* qu'ils ne le sont pour les clitiques ordinaires (section 2.4) et (iii) il est sensible à l'aspect et à l'agentivité du prédicat (section 3).

Avant d'analyser la matrice de traits des démonstratifs, de manière générale, et des pronoms accusatifs *le/lalles*, tournons-nous vers l'histoire du pronom *ça* issu du *ce* objet en français.

2.1. Le *ça* déficient est issu de *ce*

Les auteurs qui se sont intéressés à l'origine de la forme pronominale *ça* s'accordent pour dire qu'en ancien français on le trouve sous la forme *çolceo*, des formes du démonstratif neutre aujourd'hui disparues (Marchello-Nizia, 1988; Nyrop, 1903/6: 305; Zaring et Hirschbühler, 1997; Vinet, 2000a).

Maillard (1992: 66) signale qu'en français médiéval la forme morphologique *ça* est uniquement utilisée comme adverbe de lieu (7), issu étymologiquement de *ecce-hac* en latin. En tant qu'adverbial, *ça* devient archaïque à partir du XVI^e siècle (Henry, 1955: 1).

(7) Traiez vos *ça*. (XII^e siècle, Maillard, 1992: 66)
'Venez ici!'

On trouve *cecilcela* à partir du XIV^e siècle et la forme pronominale *ça* n'apparaît qu'au XVII^e siècle. *Ça* est souvent analysé comme la réduction phonologique de *cela* vers *ça*. Dans la langue du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, *ça* est vu comme une forme relâchée de *cela*. Toutefois, en français moderne, cette position est difficilement soutenable car *ça* et *cela* n'occupent pas toujours les mêmes positions (Cadiot, 1988; Zribi-Hertz, 1994; Maillard, 1992; Marchello-Nizia, 1988). A l'appui de cette dernière hypothèse, on peut ajouter que le *ça* objet déficient ne peut alterner avec *cela* en FSR.

⁸ Le fait que les traits de *ça*, en FPI comme en FSR, dénotent des propriétés de masse ou d'individus pluriel découle directement de la sous-spécification de ses traits. Aussi, on peut noter le contraste en (i):

(i) La vermine/les enfants/*l'enfant, *ça* aime venir ici. (FS)

En ce sens, un N collectif, tel *vermine*, qui se veut une insulte dans le contexte en (ii), ci-dessous, peut servir de référent à *ça*, mais non pas un N qui dénote une individualité, tel *ce serpent* ou *ce salaud*:

(ii) Faudrait *ça* mettre sur un petit feu et *ça* laisser crever sans pitié, *cette vermine* /**ce serpent* /**ce salaud*. (A-L. Chappuis, *La moisson sans grain*, 1961: 57).

La référence à un défini ou à une quantité spécifiée est aussi exclue avec *ça*, en FPI comme en FSR:

(iii) a. *J'ai déjà vu *ça*, deux femmes/l'enfant. (FPI)

b. *J'ai déjà *ça* vu, deux femmes/l'enfant. (FSR)

Ça est donc issu de la forme neutre *ce* qui s'employait régulièrement comme objet de verbes transitifs au Moyen Âge. *Ce* est utilisé comme forme pronominale forte jusqu'au XV^e siècle (Foulet, 1921: 260). A cette époque, on le trouve dans une position entre le verbe fléchi et le participe (8a) mais il s'agit là d'une position également occupée par les syntagmes nominaux pleins (8b) à cette époque. On trouve aussi *ce* devant l'infinitif (8c) et devant le verbe fléchi (8d):

- (8) a. je ai ce fait/je ai ce dit. (*Mémoire du Sire de Joinville*) (Zink, 1997: 366)
 b. Lors ot Ève virginité perdue. (*Queste*, 214, 5, de Vance, 1995: 179)
 'Alors a Ève virginité perdue.'
 c. Truant, es tu cy venuz pour *ce* fayre? (Archives d'État de Neuchâtel)
 'Truant, es-tu venu ici pour faire ça?' (Pierrehumbert, 1926)
 d. ... ne je ne scay plus sinon maudire qui *ce* me fait.
 (*Le quadrilogue inventif*, XV^e siècle) (Marchello-Nizia, 1979: 129)

La langue moderne a conservé quelques locutions archaïques avec cette forme (*ce disant, ce faisant, pour ce faire*) mais *ce* apparaît aujourd'hui de manière régulière et productive comme objet en tant qu'antécédent immédiat d'une relative (9a). Dans ce contexte, il forme une projection maximale puisqu'il peut être précédé du modifieur *tout* (9b). *Ce*, par contre, est déficient et ne peut apparaître en position argumentale d'objet (9c). Dans cette dernière position, on observe que *ce* et *ça* sont plutôt en distribution complémentaire en FS:

- (9) a. Fais *ce*/**ça* qu'on te demande. (FS)
 b. Fais tout *ce*/**ça* qu'on te demande. (FS)
 c. Fais *ça*/**ce*. (FPI/FS)

2.2. La matrice de traits du *ça* déficient

Le *ça* objet non déficient est un pronom neutre qui peut quelquefois apparaître dans la même position que *cela*. Les deux morphèmes correspondent toutefois à des sociolectes différents. Pour cette raison, *ça* est donc toujours identifié ici à un français parlé informel (en abrégé FPI), contrairement à *cela* qui appartient à la langue écrite ou à un français standard plus relevé (voir aussi Zribi-Hertz, 1994).

- (10) a. J'aime bien *ça*. (FPI/FSR)
 b. J'aime bien *cela*. (FS/relevé)

En position sujet, cependant, *ça* est plutôt un clitique phonologique comme l'indiquent les exemples suivants en (11) et contrairement à *cela* en (11c) (cf. Kayne, 1972; Lambrecht, 1981: 19–20; Morin, 1982):

- (11) a. **Ça*, semble-t-il, n'est pas vraiment sérieux. (FPI/FSR)
 b. Lucien, semble-t-il, n'est pas vraiment sérieux. (FPI/FSR)
 c. *Cela*, semble-t-il, n'est pas vraiment sérieux. (FS)

En (11a), le caractère déficient de *ça* est mis en relief par l'incise, qui ne peut fusionner qu'avec des projections maximales. On remarque toutefois que lorsque *ça* est modifié par *tout* en position sujet, comme le montre (12) qui contraste alors avec (11a), il ne présente plus les caractéristiques d'une forme déficiente:

(12) Tout *ça*, semble-t-il, n'est pas vraiment sérieux. (FPI/FSR/FS)

Ça est bimorphique puisque c'est le morphème consonantique *c-* qui représente le démonstratif (*ç-a*, *c-ela*, *c-eci*, *c-e*, *c-et*, *c-ette*, *c-es*), l'élément nominal dans sa forme la plus réduite, alors que *a* représente l'information de type spatiale. La décomposition du morphème *ça* nous permet de constater qu'il identifie deux éléments distincts: un élément nominal et un lieu (proximité ou distance). L'élément nominal est un D avec un N vide et Kayne (1972: 83, note 55) a déjà montré que cette dernière caractéristique a des conséquences sur les propriétés de coréférence de *ça/cela*.

Les pronoms et les déterminants démonstratifs du français partagent la caractéristique commune d'être des têtes fonctionnelles mais ils présentent, cependant, une matrice de traits distincte. Les déterminants démonstratifs français n'ont pas la possibilité de référer, comme *this* ou *that* en anglais, qui constituent des formes ambiguës:

(13) a. I want this book./I want this.
b. Je veux ce livre./*Je veux ce./Je veux cela. (FS)

La matrice de traits des déterminants démonstratifs du français indique aussi que seul *ce* est spécifié pour les traits de Cas, lorsqu'il est pronom (14a). Les déterminants sont des têtes D avec des traits phi. Ils ne réfèrent pas de manière autonome puisqu'ils doivent fusionner avec N pour recevoir une interprétation référentielle. Les déterminants *ce* et *cet* apparaissent en distribution complémentaire suivant l'environnement phonologique: *ce livre/cet enfant* (14b). Tous ces morphèmes en (14) ont aussi en commun la propriété d'être dépendants phonologiquement et syntaxiquement.

(14) Matrice de traits du pronom *ce* et des déterminants déictiques:

Morphèmes	Traits phonologiques	Traits formels	Traits sémantiques
a. c-e	[s(è)]	D, Cas	Déictique
b. c-e/c-et	[s(è)] [s3t]	D, sg, masc.	Déictique
c. c-ette	[s3t]	D, sg, fém.	Déictique
d. c-es	[s3(z)]	D, plur.	Déictique

Suivant ce même modèle, la matrice de traits de *ça*, *cela*, *ceci* est illustrée ci-dessous. Nous distinguons une entrée particulière pour le *ça* objet déficient de FSR (15a) et une autre pour le *ça* objet de FPI (15b). Cette classification s'appuie sur la distribution différente observée pour les deux formes dans la grammaire de FSR. Il est supposé ici qu'une structure DP possède plus de structure interne qu'une

structure D et, comme on pourra le constater, *ça* est une forme ambiguë de ce point de vue:

- (15) Traits de *ça* (objet déficient), *ça* (objet), *ceci* et *cela*:
- | | | | |
|--------------------------|------------|-------------|---------------------------------|
| a. <i>ça</i> (déficient) | {[sa]} | {D/DP} | {déictique, locatif} |
| b. <i>ça</i> | {[sa]} | {D/DP, Cas} | {déictique, locatif} |
| c. <i>ce-ci</i> | {[sësi]} | {DP, Cas} | {déictique, locatif, proximal} |
| d. <i>ce-là</i> | {[s(ë)la]} | {DP, Cas} | {déictique, locatif, distantif} |

On constate que *ça* en FSR (cf. 15a) est morphologiquement non marqué pour les traits de genre, de nombre et de Cas par rapport aux clitiques *le*, *la*, *les* qui peuvent anaphoriser des groupes nominaux marqués [+Genre], [+Nombre]. D'où l'absence d'accord manifeste sur le participe passé en (16a), malgré la présence d'un référent qui peut être marqué pour le genre et le nombre:

- (16) a. Ils ont déjà *ça* écrit(*es), des lettres anonymes. (FSR)
 b. Ils les ont déjà écrites, les lettres anonymes. (FS)

Le *ça* généré en position argumentale (15b) peut apparaître en position sujet, où il reçoit un Cas Nominatif abstrait, et également en position objet où le Cas Accusatif lui est assigné. La situation du *ça* déficient est plus complexe et il est montré, plus loin, qu'il est structurellement non marqué pour le Cas.

Quant aux traits sémantiques, *ça* identifie la déixis et le lieu. Sportiche (1998) a posé que les pronoms objets étaient tous spécifiques en français. Cependant, le *ça* objet déficient n'est pas [+spécifique] de manière inhérente. C'est plutôt le trait D dans la matrice de traits qui est l'élément responsable de la spécificité (Chomsky, 1995). Dans les contextes où *ça* reçoit une interprétation [+spécifique], on peut alors stipuler que cette lecture provient de la combinaison du trait catégoriel D avec ses traits *phi* et sémantiques.

Afin de compléter le portrait des formes pronominales du français, la matrice de traits des pronoms *le/lalles* est esquissée en (17). En (17a), nous trouvons les traits d'un pronom *le* argument alors qu'en (17b) nous avons les traits d'un clitique *le* prédicat, également une forme neutre avec des traits *phi* non spécifiés pour le genre, le nombre et le Cas. La matrice de traits des pronoms arguments *la* et *les* est illustrée en (17c,d) et les termes sémantiques non inhérents ne sont pas listés:⁹

- (17) a. *le* {[l(ë)]} {D, Cas, masc., sg.}
 b. *le* {[l(ë)]} {D}

⁹ Les traits sémantiques des pronoms définis ne sont pas listés ici. Bien qu'en général, on attribue à ces formes une lecture [+spécifique], le lecteur anonyme nous fait remarquer que *le* ne reçoit pas toujours une interprétation spécifique puisqu'il s'associe, en tant que déterminant, à des DP génériques (*L'homme est mortel*) ou des DP de masse (*J'aime le vin*). Nous laissons toutefois en suspens la discussion plus détaillée de cet aspect de la matrice de traits de *le* en tant que déterminant. Pour une discussion qui suggère que les clitiques auraient plus de structure que les déterminants, voir Kayne (1998: section 8).

- c. la {[la]} {D, Cas, fem., sg.}
- d. les {[lɛ(z)]} {D, Cas, plur.}

Contrairement à *ce*, *ça* ne peut jamais apparaître comme forme enclitique dans les formes interrogatives avec *être* malgré l'acceptabilité de (18c) dans un français oral informel:

- (18) a. Serait-ce possible? (FS)
- b. *Serait-ça possible? (FSR)
- c. Ça serait possible. (FPI)

L'exclusion de (18b) ne peut qu'être liée à la matrice de traits de *ça*, un pronom qui n'est pas structurellement marqué pour le Cas (cf. section 2.3.2 plus loin). On observe aussi que, contrairement à *ça*, *ce* n'est jamais une forme autonome.

Une autre propriété étonnante du pronom *ça* en FSR est mise en relief dans la séquence suivante en FSR où *ça* peut apparaître en position sujet dans une structure d'inversion complexe avec un *que* interrogatif (19a). On trouve en (19b) une forme du même type, acceptable aujourd'hui dans un français relevé (cf. Renchon, 1967: 51; Obenauer, 1976: 86, note 6):

- (19) a. Oh! Que ça fait-il? (B. Vallotton, *Portes entr'ouvertes*, 1905: 186.)
- b. Que cela signifie-t-il? (français relevé)

Ça/cela sont des têtes D qui se distinguent des projections nominales ordinaires puisque leur position syntaxique correspond à une forme plus 'légère' que celle des DP pleins (cf. aussi Kayne, 1975; Pollock, 1989; Cinque, 1998; Abcillé et Godard, 1999; Cardinaletti et Starke, 1994 et la note 12 plus bas). D'où l'impossibilité de trouver des DP en position sujet de structures interrogatives avec *que* (Kayne, 1972):

- (20) a. *Que cet événement signifie-t-il? (FS)
- b. *Que Marie veut-elle? (FS)

Mais *ça* et *cela* en position sujet en (19) ne peuvent être analysés comme des pronoms forts (21a), ni comme des clitiques (21b,c) puisque les clitiques sont toujours impossibles dans les inversions complexes (Kayne, 1975: 89; Kayne et Pollock, 1999):

- (21) a. *Que eux attendent-ils?/*Qui eux attendent-ils? (FS)
- b. *Qu'on attend-t-il?/*Qui on attend-t-il? (FS)
- c. *Quand il vient-il? (FS)

Selon Poletto et Pollock (2000), *que* doit avoir le verbe dans la tête de sa projection pour vérifier les traits de Force interrogative et, par conséquent, aucun élément nominal D/DP marqué pour le Cas Nominatif ne peut donc intervenir entre lui et le verbe. En réalité, les exemples en (19) contreviennent à cette loi générale sur l'interrogation avec *que* en FS. Aussi, nous pensons que l'explication réside dans les traits *phi* sous-spécifiés de *ça/cela* et leurs traits ambigus de forme DP 'légère' dans

certain contextes (voir note 12 plus bas et section 2.3.2). On observe en effet que même s'ils occupent la position d'un DP forme forte, ils ne permettent pas plus facilement l'inversion du sujet (22a,b), qui s'apparente à l'agrammaticalité de (22c) et qui contraste avec (22d). La forme acceptable avec *çalcela* en français moderne est plutôt une séquence sans inversion où les pronoms ne sont pas accentués (22e). Dans le cas des pronoms ordinaires, les pronoms forts accentués de troisième personne sont acceptables mais pas les autres personnes (22f) (cf. Kayne, 1999: section 6):

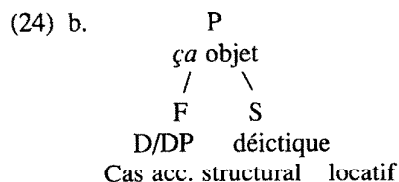
- (22) a. *Que fait ça? (FSR/FPI)
 b. *?Que signifie cela? (FSR/français relevé)
 c. *Que font eux? (FS/FSR)
 d. Que veut-elle?/Que veut Marie? (FS/FSR)
 e. Qu'est-ce que cela/ça signifie? (FS/FPI)
 f. Qu'est-ce que LUI/*TOI/*MOI demande(s)? (FS)

Une explication plus complète doit être poursuivie. Il faut également tenir compte du fait que les séquences en (19) sont des formes irrégulières et archaïsantes dans la grammaire du français d'aujourd'hui. On peut relever, dans Tobler (1905: 85), des exemples de l'ancien français où un *que* interrogatif pouvait être suivi immédiatement d'un pronom démonstratif.

Pour résumer cette section, on peut avancer que la matrice de traits de ce *ça* déficient en FSR sélectionne un ensemble de valeurs parmi les traits disponibles pour caractériser *ça* dans la grammaire du français, notamment le trait catégoriel D ou DP et les traits sémantiques [déictique] et [locatif]. Le *ça* du FSR se distingue du *ça* de FPI par l'absence de Cas structural. En termes minimalistes, l'entrée lexicale des clitics accusatifs ordinaires se lit comme suit en (23). Les traits sémantiques ne sont pas spécifiés. Afin de mieux illustrer les différences, la matrice de traits du *ça* déficient est présentée en (24a) et celle du *ça* objet en position argumentale est illustrée en (24b). Le modèle d'illustration est emprunté à Bibis et Roberge (1999):

- (23) P (P = phonologique, F = formel, S = sémantique)
le/lal/les clitique
 / \
 F S
 D
 genre
 nombre
 Cas accusatif structural

- (24) a. P
ça clitique /déficient
 / \
 F S
 D/DP déictique
 locatif



La comparaison des représentations de ces clitiques laisse soupçonner une corrélation entre la sous-spécification des traits *phi* du *ça* déficient, ses traits déictique/locatif, d'une part, et les contraintes aspectuo-temporelles qu'il manifeste dans sa distribution, d'autre part. Le fait que le *ça* déficient soit non structurellement marqué pour le Cas, contrairement au *ça* de FPI joue un rôle déterminant pour distinguer les deux formes. C'est ce que nous voyons dans la section 2.3 et les sous-sections qui suivent.

2.3. Le *ça* objet déficient n'a pas de trait de Cas

Comme on a pu le constater jusqu'ici, *ça* se distingue des autres formes pronominales sous plusieurs aspects. Sa morphologie ne permet pas de distinguer le Cas Nominatif du Cas Accusatif, comme on l'observe avec les pronoms accusatifs ordinaires. En ce sens, on pourrait avancer qu'il a le comportement d'un DP ordinaire. Mais ce n'est que partiellement juste parce qu'en réalité il ne se comporte pas comme un DP ordinaire, notamment lorsqu'il apparaît comme forme déficiente ou clitique (voir aussi exemples en 11 et le contraste en 19–20 ci-dessus, entre autres). En nous appuyant sur ces faits, nous posons l'hypothèse suivante:

(25) Le *ça* objet déficient n'est pas structurellement marqué pour le Cas.

Si une telle proposition se révélait juste, que peut-on dire alors du *ça* qui n'est pas déficient? On remarque que *ça* est un Thème ou un Agent qui peut apparaître en position sujet (26a), en tant qu'objet d'un verbe (26b). Les spécifications du Cas Datif, Génitif ou Oblique sont épelées par des prépositions. Puisque *ça* n'est pas morphologiquement marqué pour le Cas, on peut supposer qu'il reçoit un Cas abs-trait (Nominatif ou Accusatif) lorsqu'il est un argument généré dans une position qui correspond à un rôle thématique, comme les DP ordinaires.

- (26) a. Ça tombe mal./Ça dort là-dedans. (FPI)
 b. Tu me donnes ça. (FPI)

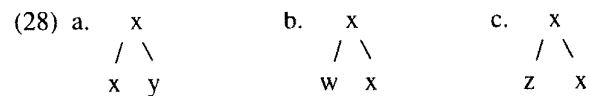
Mais, suivant ce point de vue, qu'est-ce qui peut motiver le déplacement ou l'attrait (*attract*) des traits en (27a) et (27b)?

- (27) a. Tu me ça donnes. (FSR)
 b. Qui est-ce qui t'a ça dit? (FSR) (Pierrehumbert, 1926)

Les mécanismes pour rendre compte de l'absorption du Cas chez les pronoms ne sont pas toujours évidents. Les arguments utilisés ici pour motiver l'absence de Cas structural avec le *ça* objet déficient s'appuient sur le diagnostique suivant. On observe que (i) le *ça* déficient ne peut pas être redoublé, (ii) il ne peut pas être un enclitique, (iii) il a un comportement distinct dans les constructions de topicalisation opposées à la dislocation droite et (iv) structurellement, il peut être un D ou un DP. Nous présentons maintenant ces arguments de manière plus détaillée.

2.3.1. Le *ça* déficient ne peut pas être redoublé

Le Programme minimaliste a mis en relief les propriétés configurationnelles asymétriques de la grammaire dans la computation des langues naturelles (cf. Chomsky, 1995, 1998; Kayne, 1994, 1998, 1999, entre autres). Les configurations sont asymétriques puisque, à travers l'opération de Fusion (Merge), un nœud est toujours projeté à partir d'un seul des nœuds-sœurs. Ainsi, si toutes les opérations de Fusion produisent des configurations asymétriques, alors ceci génère les structures suivantes où x peut être soit une catégorie qui projette, soit une catégorie qui ne projette pas:



Les représentations en (28) symbolisent trois types de relations configurationnelles bien connues dans la grammaire: (28a) représente la relation tête-complément où x est la tête et y le complément, (28b) symbolise la relation adjoind-tête où x est la tête qui adjoind et w l'élément adjoind sur la gauche et (28c) représente la relation spécifieur-tête où z peut être une catégorie X^{\max} .

Les configurations (28a) et (28c) projettent x qui est une catégorie X^{\max} alors que (28b) ne le projette pas car ici une tête w est adjoind à une catégorie à deux segments, la tête x . En d'autres termes, une projection est un constituant qui est une expansion d'un mot tête. Si ces configurations sont transposées aux éléments pronominaux, on obtient alors les exemples (29) qui sont ceux de Kayne (1999):

- (29) a. *Jean connaît moi/nous.
 b. Jean me/nous connaît.
 c. Jean me connaît moi./Jean nous connaît nous.

On peut poser qu'on génère alors l'expression agrammaticale (29a) pour la configuration (28a), (29b) devient l'équivalent de (28b) et enfin (29c) correspond à la configuration (28c).

L'occurrence des formes pronominales dans ces configurations en (28) peut être corrélée avec la distinction fort-faible des pronoms. La forme pronominale forte n'apparaît pas en position argumentale d'objet (28a)–(29a) et ne peut donc pas être insérée dans la structure (30a). La forme faible du pronom est adjoind à une tête fonctionnelle, T en (28b)–(29b), qui prend la forme (30b). Par contre, les deux

structures (28b) et (28c) peuvent apparaître ensemble sous la forme (30c) (cf. Kayne, 1999).¹⁰

- (30) a. *_{VP} [V D]]
 b. [_T [D T]]
 c. _{XP} [_T[D T] _{VP} [V D]] (= [me moi])

On sait que la forme pronominale forte n'apparaît pas en position argumentale d'objet à moins d'être redoublée par la forme clitique (Kayne, 1975, 1999; Cardinaletti et Starke, 1994). Kayne (1999) a mis en relief le fait que les arguments pronominaux structurellement marqués pour le Cas en français doivent obligatoirement être redoublés par un clitique. Les deux formes pronominales apparaissent alors dans une relation de type Spec-tête [moi me] en (28c)–(29c).¹¹ Kayne explique alors le contraste entre (30a) et (30b) en posant le principe suivant que nous reproduisons en (31):

- (31) En français, les pronoms arguments qui sont structurellement marqués pour le Cas doivent être redoublés par un clitique. (Kayne, 1999)

Cette analyse souligne un changement important. Les pronoms faibles n'apparaissent plus tout à fait en distribution complémentaire stricte avec les pronoms forts. On sait que les clitiques sont des arguments pronominaux déficients avec une structure DP allégée. Les pronoms forts, par contre, possèdent un trait [+N] et peuvent représenter une structure plus complexe. Ils ne peuvent toutefois pas toujours occuper les mêmes positions syntaxiques que les expressions nominales ordinaires. Pour apparaître en position d'objet sans être redoublé, le pronom doit être accentué ou contrasté:¹²

- (32) Elle veut moi et personne d'autre.

Transposons maintenant cette analyse de Kayne (1999) au cas de *ça*. Ce que le *ça* faible a d'étonnant pour les analyses théoriques des clitiques, c'est qu'il ne correspond pas exactement à la définition généralement proposée du clitique. Sa forme

¹⁰ Dans le cadre d'une telle analyse, il est proposé qu'une catégorie maximale [moi me] est d'abord fusionnée en tant qu'objet. L'ordre de mots de la séquence obtenue en (8c) est ensuite dérivé d'une série de mouvements sur la gauche (cf. Kayne, 1999: note 11).

¹¹ En proposant ceci, Kayne (1999) fournit une explication différente de celle qu'il avait précédemment proposée dans Kayne (1975) pour rendre compte de l'inacceptabilité de (29a). Cet exemple est désormais inacceptable non pas parce que *moi* ne s'est pas déplacé mais parce qu'il n'a pas été redoublé.

¹² Bien que *ça* ne soit pas soumis à cette contrainte, il n'est pas l'équivalent des expressions nominales ordinaires. Sa position syntaxique correspond plutôt à celle d'une forme plus 'légère' que celle des DP pleins, comme le montrent les exemples suivants où *ça* tout comme le quantifieur *tout* ne peut apparaître en fin de VP à moins d'être modifié et accentué:

- (i) a. Je donnerai *ça*/tout aux étudiants. (FS)
 b. *Je donnerai aux étudiants *ça*/tout. (FS)
 c. Je donnerai aux étudiants tout *ça*. (qui est là) (FS)

morphologique ambiguë et les différentes positions qu'il peut occuper à l'intérieur du prédicat soulèvent de nombreuses questions. Par contre, certaines des caractéristiques du clitique s'imposent de manière évidente.

Lorsqu'il apparaît en tant que forme déficiente, on s'attend alors à ce que *ça* puisse apparaître dans une structure telle que (33), c'est-à-dire dans une position qui précède immédiatement le verbe hôte fléchi ou non fléchi pour la personne. En (33), F représente soit T, soit Aspect, où Aspect est une catégorie temporelle qui dépend de la catégorie T qui la c-commande:

(33) [_F [_D ça] F]

Dans le cas du *ça* faible de FSR, *ça* apparaît à gauche d'une tête, V dans la suite linéaire. Cette tête V varie sur le plan morpho-syntaxique, elle est soit fléchie (34a), soit non fléchie pour la personne (34b,c,d):

- (34) a. Je ça vois. (FSR)
 b. J'ai tout ça vu. (FSR)
 c. pour tout ça faire. (FSR)
 d. en tout ça mettant ... (FSR)

Or *ça* existe aussi sous une forme pronominale forte en FSR et dans ce cas, c'est-à-dire dans le cas des formes soulignées en (35), il peut apparaître en position argument:

- (35) a. Marc i voit ça i te ça ramasse. (homme 30–40 ans, Yverdon 17.5.86)¹³
 b. Si c'est ça je ça fais pas. (homme 13 ans, Yverdon 02.01.90)

Le *ça* souligné en (35a), plus particulièrement, instancie la structure (30a), structure qui n'est pas permise pour les pronoms arguments structurellement marqués pour le Cas (*le, la, les, nous, vous*, etc.), selon le principe rapporté en (31) ci-dessus.

La forme forte du pronom *ça* peut donc apparaître en position argumentale sur la droite de V, sans toutefois que le redoublement du pronom soit obligatoire. Le redoublement du pronom *y* est même impossible (36c). En d'autres termes, le contraste entre (29a) et (29c), ci-dessus, ne survient pas avec *ça*, contrairement à ce qui est observé avec d'autres formes clitiques:

- (36) a. Jean le connaît lui. (FS)
 b. *Jean connaît lui. (FS)
 c. *Tu ça mets ça dans l'eau. (FSR)
 d. *J'ai déjà tout ça vu ça. (FSR)

¹³ Ces trois exemples sont extraits du corpus de Destraz (1990). Précisons que les deux *ça* qui apparaissent dans la même proposition dans tous ces exemples ne sont pas nécessairement coréférents.

L'exclusion de (36c,d) serait alors directement liée aux traits *phi* sous-spécifiés de *ça* et à l'impossibilité pour celui-ci d'apparaître dans une configuration de redoublement entre un *ça* clitique et un *ça* en position argumentale objet tel (30c). Cette structure est reprise en (37a) et prend la forme impossible (37b) avec un *ça* objet redoublé:¹⁴

- (37) a. $XP \left[\left[\left[D \ T \right] \right]_{VP} \left[V \ D \right] \right]$ (= [me moi])
 b. $XP \left[\left[\left[\zeta a \ T \right] \right]_{VP} \left[V \ \zeta a \right] \right]$ (= *Tu *ça* mets *ça*)

C'est précisément cette absence de redoublement qui caractérise *ça* et non pas sa forme identique en tant que pronom fort ou clitique. D'autres formes pronominales, notamment *nous* et *vous*, présentent aussi une forme clitique et non clitique identiques. Ces pronoms sont néanmoins soumis au principe (31) et doivent être redoublés par une forme clitique (voir Kayne, 1999: section 8). Pourquoi en est-il ainsi? Qu'est-ce qui distingue *ça* de *nous/vous*?

Dans une étude qui découpe les morphèmes composant les formes pronominales, Kayne (1998) a montré qu'un pronom comme *moi* est bimorphique (m + -oi) alors que *me* est plutôt monomorphique (m + -e phonologique épenthétique). Face à cette différence, Kayne pose qu'il devient difficile de postuler un lien dérivationnel entre *me* et *moi* en (29a) et (29b). L'auteur soulève alors la question: pourquoi la forme clitique ne peut-elle pas apparaître en position d'objet canonique? Certes, le problème relevé par le tandem *me-moi* n'apparaît pas avec *nous* mais la forme forte de *nous* n'en demeure pas moins exclue sans le redoublement du clitique en (29c). On ne peut donc pas conclure que c'est uniquement la forme morphologique qui détermine le statut de clitique ou le statut de forme forte. Les cas de *ça*, *nous* et *vous* en témoignent puisqu'ils ne varient pas en tant que forme forte ou faible. Kayne a montré que *nous/vous*, par exemple, sont bimorphiques puisque *n* et *v* représentent des morphèmes consonantiques de la première et deuxième personne du pluriel et *-ous*, une forme plurielle de *-oi* (*moi/toi*). À la différence de *ça*, cependant, ces deux derniers pronoms sont marqués pour la personne et le nombre. On peut alors poser que c'est l'absence de traits *phi* et plus particulièrement l'absence de Cas, qui serait responsable de l'impossibilité de redoubler le pronom objet *ça*. Le redoublement de l'objet vérifie donc des traits de personne, de nombre et de Cas.¹⁵

¹⁴ Le *ça* objet du FPI peut être redoublé mais avec certains prédicats seulement:

- (i) a. J'aime *ça*, *ça*. (FPI)
 b. *Je veux *ça*, *ça*. (FPI)

Ce qui suggère que le *ça* objet en FPI serait également sensible au type de prédicat. Voir aussi Zribi-Hertz (1986).

¹⁵ À l'appui de cette hypothèse, notons que le *ça* objet déficient partage certains des traits des pro-PP *en* et *y* en français qui ne sont pas structurellement marqués pour le Cas (Torrego, 1998: 163), qui ne sont jamais redoublés et qui sont également neutres morphologiquement pour les traits d'accord en genre et en nombre. C'est ce qui explique que *en*, *y* et le pronom *le* puissent reprendre les traits de *ça* en (i) mais non pas ceux du pronom spécifié pour le nombre, tel *les* en FS, cf. (ia):

- (i) a. Je vais lire *ça*_i et le_i/*les_i présenter ensuite. (FS)
 b. Je vais corriger *ça*_i et en_i discuter avec toi. (FS)

Si le principe énoncé par Kayne en (31) est juste pour les pronoms structurellement marqués du FS, alors ceci nous ramène à l'hypothèse proposée en (25) ci-dessus pour *ça*.

A ce stade-ci de la réflexion, une question justifiée peut être soulevée. Si le principe (25) est assumé, comment alors le *ça* objet déficient est-il légitimé dans la grammaire? Contrairement au clitique objet ordinaire dont les traits *phi* sont attirés (*attract*) dans la dérivation parce qu'ils ne peuvent pas être vérifiés dans d'autres positions, le mouvement des traits du *ça* objet déficient dépend plutôt très étroitement de l'interprétation aspectuo-temporelle du prédicat. Aussi, on verra plus loin (section 3) que parmi les facteurs qui légitiment le déplacement manifeste des traits de *ça*, la classe aspectuelle du verbe, le temps qui apparaît sur celui-ci, l'agentivité du prédicat et les propriétés de l'objet forment une combinaison d'éléments déterminants. Mais avant de traiter ces questions, poursuivons l'identification d'autres propriétés distinctives de *ça* et du *ça* objet déficient.

2.3.2. Le *ça* déficient ne peut pas être un enclitique

Dans les structures à Inversion Complexe (en abrégé IC), *cela*, et quelquefois *ce*, peuvent être repris par l'enclitique *il* (38a,b), comme c'est le cas également pour les quantifieurs DP *tout*, *rien*, *quelqu'un*, etc. (Kayne, 1972) (38c). Notons que *ça* et *c(e)* ne peuvent pas être identifiés comme des clitiques ici puisque les clitiques sont toujours exclus de IC (38d). *Ça*, dans les structures interrogatives, est plutôt repris par *ti* (38e) dans un français parisien non standard du début du siècle (Foulet, 1921; Roberts, 1993: 221) et par *-tu* (38f) en français québécois (Vinet, 2000b; Vinet, en prép.). Dans cette dernière variété de français, *ça* ne peut jamais être repris par un enclitique au Nominatif (38g):

- (38) a. Ce serait-il possible de sortir? (FS/FSR)
 b. Cela vous embêterait-il de me donner l'heure? (FS/FSR)
 c. Tout est-il en ordre? (Kayne, 1972)
 d. *Il va-t-il bien? (FS/FPI/FSR)
 e. Ça marche ti pas ? (Foulet, 1921)
 f. Ça marche-tu? (FQ)
 g. *Ça marche-t-il? (FQ)

Si *ce* peut être un enclitique, *ça* ne le peut pas. On pourrait supposer ici que la différence entre les deux morphèmes réside en partie dans leur forme et leur matrice de traits. *Ça* est bimorphique, il traduit un élément nominal et un lieu tandis que *ce* est monomorphique et ne traduit qu'un élément nominal. On constate que *ça* a plus de structure interne que *ce*. Nous reprenons les exemples pertinents de (18) avec l'inversion du sujet ci-dessous:

- c. Je vais corriger *ça*, et y, ajouter ces travaux ensuite. (FS)
 En FSR, par contre, on peut avoir la séquence suivante en (iia) qui n'a pas de forme équivalente en FS:
 (ii) a. Je vais *ça*, lire et tout *ça*, corriger ensuite. (FSR)
 b. *Je vais lire *ça*, et corriger tout *ça*, ensuite. (FS)

- (18) a. Serait-ce possible? (FS)
 b. *Serait-ça possible? (FS/FSR)
 c. Ça serait possible. (FPI)

Une explication d'ordre général pour l'impossibilité de (18b) est que *ça* possède des traits qui sont en conflit avec ceux de cette position. Il est ici un pronom fort et non pas un clitique. L'explication pour l'agrammaticalité de (18b) vient rejoindre celle que nous présentons dans les lignes qui suivent pour l'agrammaticalité de (38g).

On sait que le pronom enclitique dans les formes interrogatives IC du FS copient les traits de genre, de nombre et de Cas Nominatif d'un DP auquel il est associé. L'exclusion de *ça* enclitique serait alors directement liée aux traits *phi* sous-spécifiés de *ça*, son Cas non marqué et son statut ambigu morphologiquement en tant que forme clitique ou non-clitique. *Ça* en position sujet est dans une position structurellement marquée pour le Cas Nominatif. Or, selon le principe de Kayne (1999), énoncé en (31) plus haut, *ça* doit être redoublé. Mais sa structure interne déficiente, contrairement à *cela* en (38b), ne le permet pas. Il ne peut donc pas être redoublé par un pronom enclitique nominatif. D'où la présence du marqueur-*wh* in situ *ti* ou *-tu* en (38e,f) et l'exclusion de (38g) dans les structures interrogatives (cf. Vinet, à paraître; Vinet, en prép.). *Ce*, qui présente moins de structure interne que *ça*, est toujours une forme non autonome et n'est pas morphologiquement ambigu comme *ça* l'est. Il peut donc quelquefois apparaître comme enclitique, mais de manière très limitée (cf. Kayne, 1972).

2.4. La topicalisation en opposition à la dislocation à droite

La topicalisation présente des caractéristiques différentes de ce que l'on appelle traditionnellement la dislocation à droite. Plusieurs travaux en ont discuté (Kayne, 1994; Cecchetto, 1999; Villalba, 1998, entre autres) et ont montré que la dislocation à droite est une illusion. Il n'y a pas d'adjonction à droite. Selon Kayne (1994), l'élément disloqué à droite provient plutôt de la position complément et se retrouve dans cette position à la suite d'une série de dérivations successives sur la gauche. La dislocation à droite obéit aux contraintes sur les îlots et est borné dans son domaine. Au contraire, la topicalisation n'est pas bornée.

La topicalisation et la dislocation à droite présentent donc des propriétés différentes et *ça*, à travers ses traits déficients, vient les confirmer. On sait, par exemple, que les clitiques accusatifs ordinaires (*le/la/les*) ne présentent pas toujours de différences apparentes lorsque l'antécédent de ces pronoms apparaît sur la droite ou sur la gauche:

- (39) a. Ces/les jouets, je les veux.
 b. Je les veux, ces/les jouets.

Par contre, lorsque le topique est repris par un *ça* déficient présent dans le commentaire, le contraste observé est alors le suivant dans les paires de phrases du FSR illustrées en (40):

- (40) a. Ces jouets, tu veux bien me tout ça ramasser. (FSR)
 b. ??Tu veux bien me tout ça ramasser, ces jouets. (FSR)
 c. Les frites, tu ça prépares en ça mettant dans une friteuse. (FSR)
 d. ??Tu ça prépares en ça mettant dans une friteuse, les frites. (FSR)
 e. Ruines et décombres, on y regarde à soixante fois avant de ça provoquer. (B. Valloton, *Ce qu'en pense Potterat*, 1915: 432.
 f. *On y regarde à soixante fois avant de ça provoquer. ruines et décombres. (FSR)

Suivant l'étude de Rizzi (1997), il est proposé que le topique est engendré en position Spec,TopP:

- (41) [_{TopP} Ces jouets [_{Top} Ø] [_{CP} tu veux bien me tout ça ramasser]]

Le topique possède des propriétés distinctes de l'élément disloqué à droite. Le topique en position Spec,TopP peut présenter un lien très flou avec le commentaire dans le domaine du CP tandis que la dislocation droite reprend ou rappelle une information déjà énoncée dans le commentaire, en la mettant en relief. Ainsi, l'information sur le Cas doit être reprise dans la dislocation à droite (42d) mais non pas dans la Topicalisation, lorsqu'il y a non-adjacence (42a,b). D'où l'inacceptabilité de (42c):

- (42) a. La mer, j'ai toujours cru qu'ils y étaient allés l'été dernier (FS)
 b. *?A la mer, j'ai toujours cru qu'ils y étaient allés l'été dernier (FS)
 c. *J'ai toujours cru qu'ils y étaient allés l'été dernier, la mer (FS)
 d. J'ai toujours cru qu'ils y étaient allés l'été dernier, à la mer (FS)

Ce contraste s'explique si on suppose, à la suite de Kayne (1994: 81), que le syntagme disloqué à droite est en position complément et se trouve ensuite déplacé à gauche. Il n'est pas adjoint à droite de IP. Avec cette analyse, on comprend mieux pourquoi dans la structure de dislocation à droite, il n'est jamais possible d'établir ce type de lien vague entre l'information d'ensemble véhiculée dans le commentaire et l'élément topicalisé. L'inacceptabilité de (43b,d) illustre ce phénomène bien connu en français:

- (43) a. Oh, tu sais, moi, la bicyclette, je n'aime pas me fatiguer. (Hirschbühler, 1974: 17)
 b. *Oh, tu sais, moi, je n'aime pas me fatiguer, la bicyclette.
 c. L'informatique, j'te dis, faut se lever de bonne heure. (FPI)
 d. *Faut se lever de bonne heure, j'te dis, l'informatique.

Le topique n'est pas nécessairement repris par un pronom dans une position argumentale. Les exemples (43) montrent, en effet, que les syntagmes topicalisés (*la bicyclette*, *l'informatique*) ne correspondent pas à un rôle thématique dans la structure d'argument.

Cinque (1990) a montré que les topiques sur la gauche sont beaucoup plus libres et peuvent être analysés en termes de chaîne A-barre, suivant l'analyse de Huang (1982). Les structures agrammaticales en (40) peuvent donc être mises en parallèle avec les séquences également agrammaticales en (43). La matrice de traits de *ça* dans de telles structures permet un comportement qui rappelle la topicalisation (43a,c) et non pas la dislocation à droite (43b,d) où tous les traits *phi* de l'élément disloqué doivent être repris par le pronom de rappel. La reprise des traits dans la dislocation à droite rappelle plutôt le redoublement du clitique dans le prédicat. Les clitiques ordinaires dont les traits sont sur-spécifiés autorisent la dislocation à droite. Ainsi, les structures équivalentes à (40b,d) sont tout à fait acceptables avec les:

- (44) a. Tu veux bien me les ramasser, ces jouets. (FPI)
 b. Tu les prépares en les mettant dans une friteuse, les frites. (FPI)

La dislocation à droite avec *ça* n'est pas possible parce que les traits copiés sont déficients. On a vu plus haut que le redoublement des traits du clitique ne peut être réalisé parce que le redoublement de l'objet vérifie des traits de personne, de nombre et de Cas. Le topique, qui est beaucoup plus libre, peut être repris par *ça* (45a). Le contraste en (45b) et (45c) a permis d'établir (cf. section 2.3.1) que seuls les clitiques avec un Cas structural autorisent le redoublement des traits du pronom en position complément. Le *ça* déficient, qui n'a pas de Cas structural, ne peut être redoublé (cf. Kayne, 1999):

- (45) a. Ça, i te ça ramasse tout de suite. (FSR)
 b. *I te ça ramasse ça. (FSR)
 c. Je vous connais vous deux. (FS)

Aussi, les distinctions entre *ça* et les clitiques accusatifs suggèrent que *ça* serait A-barre lié par un topique. Le topique peut alors être manifeste (41) ou non manifeste lorsque le référent n'est pas précisé.¹⁶ Les clitiques ordinaires, qui ont des traits *phi* spécifiés et non déficients ne sont donc pas sensibles à cette différence entre la topicalisation et la dislocation à droite, illustrée en (39) et (40) ci-dessus.¹⁷

¹⁶ Cette observation est due au lecteur anonyme.

¹⁷ Précisons que le fait d'être A-barre lié par un topique n'est pas spécifique à la cliticité de *ça*. Les exemples suivants du FPI, construits à partir des exemples (40) en FSR, montrent que cette différence est observée à des degrés divers avec le *ça* objet du FPI:

- (i) a. Ruines et décombres, on y regarde à soixante fois avant de provoquer ça. (FPI)
 b. *On y regarde à soixante fois avant de provoquer ça, ruines et décombres. (FPI)
 c. Ces jouets, tu veux bien me ramasser tout ça. (FPI)
 d. ?Tu veux bien me ramasser tout ça, ces jouets. (FPI)
 e. ??Tu prépares ça en mettant tout ça dans une friteuse, les frites. (FPI)

2.5. Le ça déficient peut être D ou DP

L'analyse des faits montre que plusieurs éléments interagissent pour générer ce *ça* déficient dans cette grammaire. Les propriétés de la matrice de traits de *ça* attirent (*attract*) les traits de cet objet dans une position de tête fonctionnelle F où F représente une position associée à un V fléchi ou non fléchi. Cette double possibilité découle tout naturellement du fait que les clitiques sont toujours rattachés à une tête fonctionnelle dans les langues romanes et que le clitique *ça* suit la même voie que celle du verbe dans la dérivation. On sait que le verbe, comme le clitique, suivent la voie du Temps et de l'Aspect en français.

Suivant le programme minimaliste de Chomsky (1995, 1998), la structure syntaxique qui résulte de l'opération de Fusion (*Merge*) va associer deux objets, soit (α et β), un verbe et son complément en l'occurrence, pour former un nouvel objet K en les concaténant. A travers cette opération, on réussit ainsi à créer une asymétrie dans la configuration puisque l'objet qui projette devient la catégorie qui identifie désormais le nouvel objet dont la structure est alors (α (α , β)), une structure d'adjonction. On a déjà vu que dans une telle opération, α peut correspondre à une catégorie qui projette (X^{\max}) ou une catégorie qui ne projette pas (X°). Kayne (1989) et Chomsky (1995) soutiennent que les clitiques forment des têtes et des XP, de manière ambiguë. Suivant cette proposition Kayne/Chomsky, les traits attirés peuvent être ceux d'une catégorie maximale puisque la position théta-marquée du clitique ou du pronom déficient est un XP. Ils peuvent aussi se rattacher à une tête fonctionnelle sous la forme d'un X° . Les configurations en (46) ci-dessous représentent la structure d'adjonction de *ça* à une tête fonctionnelle F, où F représente des formes reliées au complexe Temps/Aspect.

- (46) a. $_F [[XP \text{ ça}] F]$
 b. $_F [[X^{\circ} \text{ ça}] F]$

Dans le cas du *ça* objet dont les traits sont déplacés, on observe la possibilité de fusionner un *ça* qui peut être une projection maximale (46a) ou une tête (46b). Lorsque F correspond à un T fléchi pour la personne, seul X° est possible. Lorsque F est identifié à un T non fléchi pour la personne, on a une forme X^{\max} .¹⁸ Ainsi, on peut avancer que le mouvement des traits de *ça* à $T_{\text{fléchi}}$ est toujours un mouvement de tête X° alors que le mouvement des traits de *ça* à $T/\text{Aspect}_{\text{non necn}}$ est plutôt un mouvement de catégorie X^{\max} . C'est ce que nous avons illustré dans les exemples en (1) que nous reprenons ci-dessous:

¹⁸ Vinet (2000) rappelle qu'en ancien français le pronom objet de l'infinitif pouvait apparaître à la forme forte devant un infinitif lorsque le verbe avait une structure prépositionnelle:

(i) Ne fina hui de moi prier. (La Chastelaine de Vergi, 126–127) (Martineau, 1988)
 Il ne cessa de me prier.

En FS, cependant, la distribution des clitiques ordinaires, qui ne sont pas morphologiquement ambigus, est différente. En effet, la tête flexionnelle reliée à un V non fléchi pour la personne à l'infinitif et au gérondif reçoit uniquement une forme X° :

(ii) *en eux mettant / *pour lui voir (FS)

- (1) a. On ça met dans l'eau. (Meijer, 1962) (FSR)
 a' *On tout ça met dans l'eau. (FSR)
 b. Pour (tout) ça faire, il faut ... (FSR)
 e. J'ai déjà (tout) ça vu. (FSR)
 f. Les frites, on ça prépare en (tout) ça mettant dans une friteuse. (FSR)

En fait, d'un point de vue structural, la grammaire du français moderne et du FSR déplace dans la position entre le verbe aspectuel et le participe passé des catégories de DP quantificationnels (*tout, rien, personne*, etc.) dont la tête N est vide (47a,b).¹⁹ Par contre, des DP quantificationnels avec une tête N lexicalement remplie (47c) sont strictement exclues en FSR. Ce sont là des formes qu'on observe dans la grammaire de l'allemand (47d), par exemple:

- (47) a. J'ai déjà [tout ça] vu. (FSR)
 b. J'ai [personne] vu. (FSR, français savoyard, Blanche-Benveniste, 1991: 216)
 c. *J'ai [aucun ours] vu. (FSR)
 d. Ich habe keine Bären gesehen.
 'J'ai aucun ours vu.'

En FPI, on obtient plutôt les résultats suivants:

- (48) a. *J'ai déjà [tout ça] vu. (cf. J'ai déjà vu [tout ça]) (FPI)
 b. *J'ai [personne] vu. (cf. Je n'ai vu [personne]) (FS)
 c. *J'ai [aucun ours] vu. (cf. Je n'ai vu [aucun ours]) (FS)

Le *ça* déficient correspond à une structure X^{\max} en (49), même si *tout ça* peut être précédé par une forme clitique, de manière facultative. Le clitique *vous* en (49a) est alors adjoint à une tête fonctionnelle et non pas au verbe:^{20,21}

¹⁹ Pohl (1962) relève également la forme *quelque chose* dans cette position, dans une variété de français qu'il identifie comme le 'français des Flamands':

(i) J'ai quelque chose vu. (Pohl)

²⁰ Ceci rappelle les séquences avec les clitiques pro-PP *en* et *y* déjà analysées par Kayne (1994: 42–43, 1989, 1991):

(i) a. En fort bien parler. (français relevé)
 b. Je commence à n'y plus rien comprendre. (français relevé)

²¹ Les clitiques de deuxième personne peuvent aussi suivre les clitiques de troisième personne devant les infinitifs. La séquence [*tout ça vous dire*] est aussi acceptable que la séquence [*vous tout ça dire*]. Cependant, devant les formes verbales fléchies pour la personne, la deuxième personne doit précéder la troisième personne, obéissant ainsi au principe énoncé par Kayne (1993: section 3.6, 1994: 22) suivant lequel les clitiques de première et deuxième personne portent un trait de personne qui joue un rôle dans la séquence linéaire d'apparition des clitiques. Les clitiques de personne sont plus fortes que les clitiques qui n'ont pas ce trait et ils précèdent ces derniers. C'est ce que l'on constate avec le *ça* clitique adjoint à un T marqué pour la personne:

(i) a. Je vous ça livrerai. (FSR)
 b. *Je ça vous livrerai. (FSR)

On sait depuis Benveniste (1966) que les clitiques *l-* des langues romanes n'ont pas de trait de personne. *Ça* se comporte donc comme les clitiques *l-* devant les formes fléchies pour la personne mais non pas devant les formes infinitives (**pour le vous dire*) où l'ordre des clitiques peut être inversé uniquement avec *ça*. Nous attribuons cette différence à l'absence de marque morphologique casuelle sur *ça*.

- (49) a. Mais à quoi bon [vous tout ça] dire? (Mme. de Charrière, *Lettres neuchâtelaises*, 1784, réédition 1971: 53)
 b. Je courus à fière aube chez la Jeanne-Aimée pour [tout ça lui] dire. (Mme. de Charrière, *Lettres neuchâtelaises*, 1784, réédition 1971: 24)

Soulignons à nouveau que la présence de modifieurs (*tout, aussi*) qui projettent la tête n'est jamais possible lorsque la tête fonctionnelle à laquelle *ça* s'adjoint est $T_{\text{néchi}}$:

- (50) a. *Elle lui tout ça donne. (FSR)
 b. *Il ça aussi comprend. (FSR)

Les formes acceptables en FSR sont plutôt les suivantes:

- (51) a. Elle lui ça donne. (FSR)
 b. Il ça comprend. (FSR)

Cette propriété de *ça* en tant que projection X^0 et X^{max} n'est pas partagée par les autres formes pronominales du français. Elle est liée à ses traits *phi* sous-spécifiés pour le genre, le Nombre et le Cas, un ensemble de caractéristiques qui font de *ça* une forme pronominale unique dans la grammaire du français. Afin de mieux constater comment cette matrice de traits distincte influence sa cooccurrence avec le type de prédicat, tournons-nous maintenant vers l'étude de ses propriétés aspectuo-temporelles.

3. Le *ça* déficient est sensible à l'aspect

On a vu que la vérification des traits du *ça* objet déficient dans la dérivation ne peut dépendre de sa morphologie casuelle. Voyons maintenant comment la distribution du *ça* objet déficient avec différents types de prédicats permet de mieux saisir une propriété importante de cette forme pronominale, notamment son trait aspectuo-temporel locatif.

On observe, en effet, que dans certains contextes, le *ça* déficient n'est pas compatible avec les verbes statifs transitifs (*aimer, connaître*, etc.) et les verbes inaccusatifs (*avoir, arriver*, etc.). Alors qu'au temps passé, les verbes statifs permettent le *ça* déficient, au temps présent, ils l'excluent:

- (52) a. *Je ça aime, le café. (FSR)
 b. J'ai toujours ça aimé, visiter des foires. (FSR)

Les verbes inaccusatifs *avoir* et *arriver* se rejoignent de la manière suivante. *Ça* est exclu au présent mais peut apparaître en position post-verbale, (53b)–(54b), c'est-à-dire entre les deux éléments d'un temps composé. Nous verrons plus loin cependant que, bien que ces deux verbes soient inaccusatifs, ils ne présentent pas toujours les mêmes restrictions.

- (53) a. *Je ça ai aussi. (FSR)
 b. Il y a déjà ça eu, des femmes qui pilotaient des avions. (FSR)
 (54) a. *Il nous ça arrive toujours. (FSR)
 b. Il nous est déjà ça arrivé. (FSR)

En FPI, on trouve plutôt un *ça* objet qui apparaît toujours après la forme verbale ou après le participe passé:

- (55) a. J'aime ça, le café. (FPI)
 b. J'ai toujours aimé ça, visiter des foires. (FPI)
 c. J'ai ça aussi. (FPI)
 d. Il y a déjà eu ça, des femmes qui pilotaient des avions. (FPI)
 e. Il nous arrive toujours ça. (FPI)
 f. Il nous est déjà arrivé ça. (FPI)

Les verbes transitifs événementiels ne présentent pas une telle différence entre le temps présent et le temps passé. Ces prédicats se distinguent en ce qu'ils sous-tendent une activité consciente de la part de l'agent, comme on le constate en (56) et dans plusieurs exemples du corpus à notre disposition. Les formes équivalentes en FPI sont présentées en (57):

- (56) a. On ça met dans l'eau. (Meijer, 1962) (FSR)
 b. Tu m'ça donnes maintenant. (homme 20–30 ans, Yverdon 2.8.86)
 b. On a déjà ça mis dans l'eau. (FSR)
 c. Tu m'as déjà ça donné. (FSR)
 (57) a. On met ça dans l'eau. (FPI)
 b. Tu me donnes ça maintenant. (FPI)
 c. On a déjà mis ça dans l'eau. (FPI)
 d. Tu m'as donné ça déjà. (FPI)

Dans ces derniers exemples, on considère d'un point de vue aspectuel, que le point terminal inhérent est atteint lorsque l'objet qui correspond à *ça* a été posé ou donné (voir Tenny, 1992). L'événement qui consiste à *mettre un objet dans l'eau* ou à *donner quelque chose* ne peut se poursuivre une fois que le point terminal est atteint. Le procès est complété et ne présente pas de structure temporelle interne. L'interprétation des faits est la même en FPI et en FSR.

Pour résumer, on peut avancer que les contrastes entre certains types de prédicat, l'information temporelle sur le verbe et l'information atemporelle de l'objet montrent que le *ça* déficient traduit une quantification générique sur des événements.²²

²² Si *ça* réfère toujours à des ensembles d'individus et des termes de masse (voir note 8), le lien entre les deux types de quantification générique est indirect, comme nous le fait remarquer un lecteur anonyme. On sait que les termes de masse résultent de la neutralisation de la distinction des traits du singulier/pluriel et l'absence de spécification pour [Nombre] dans la matrice de traits de *ça* est l'élément responsable qui produit cette neutralisation. Chierchia (1998), Longobardi (1999), Dobrovie-Sorin et Laca (1999) entre autres, ont bien illustré le lien entre les DP pluriels nus et les termes de masse dans des grammaires variées, et la lecture quantificationnelle générique.

Nous poursuivons dans la section qui suit l'analyse de cette contrainte sur la généralité et l'agentivité du prédicat.

3.1. *Le ça déficient et la contrainte sur la généralité*

Certains verbes statifs transitifs qui présentent un objet accusatif ne mesurent pas toujours un événement (Borer, 1994). En FSR, lorsque le *ça* déficient apparaît avec un statif transitif comme *aimer*, il doit être corrélé à un temps autre que le présent. Il peut, entre autres, être rattaché à un temps passé (58a) ou un passé surcomposé (58b):²³

- (58) a. J'ai toujours ça aimé. visiter des foires. (FSR)
 b. J'ai eu ça aimé, le café, quand j'étais plus jeune. (FSR)

Notons qu'on relève en (58) et dans d'autres exemples du corpus, l'apparition facultative de l'adverbe *toujours*. On observe aussi qu'au temps présent, la lecture est améliorée avec les statifs transitifs, même si elle reste marginalement acceptable, lorsque l'adverbe *toujours*, qui exprime la généralité, est présent dans le prédicat (59a). Cette acceptabilité marginale avec l'ajout de l'adverbe générique demeure une énigme dans le cadre de notre analyse (voir section 3.3.3 plus loin). Elle n'est toutefois possible qu'avec les statifs transitifs et elle est strictement exclue avec les inaccusatifs (59b,c):

- (59) a. ?Le café après les repas, je ça aime toujours. (FSR)
 b. *Il nous ça arrive toujours. (FSR)
 c. *Il ça a toujours. (FSR)

Le verbe *aimer* présente une lecture avec une interprétation habituelle/générique en (58)–(59a). En FSR, le choix du temps est motivé par l'aspect. La comparaison avec des faits du FPI le montre clairement. En FPI, par exemple, lorsque *ça* apparaît avec un verbe transitif événementiel (60a), le prédicat est ambigu entre une lecture itérative (60b) et une lecture générique (60c):

- (60) a. Moi je mange ça, les épinards. (FPI)
 b. Je suis en train de te manger ça, moi, les épinards (lecture itérative) (FPI)
 c. Je mange habituellement ça, moi, les épinards. (lecture générique) (FPI)

Le fait que les verbes événementiels au présent permettent une lecture générique en FPI (60) est reflété, en FSR, par la présence du *ça* déficient avec les verbes

²³ Le passé surcomposé se caractérise par des formes doublement composées constituées de deux auxiliaires *avoir* ou d'un auxiliaire *avoir* et d'un auxiliaire *être*: *j'ai eu fait, il a eu mangé, il s'est eu lavé*. Ce temps surcomposé est fréquemment utilisé dans les zones où sont parlées la langue d'oc et le franco-provençal (cf. Camuils, 1994).

événementiels au temps présent (61).²⁴ La différence provient de ce que le FPI est aspectuellement ambigu entre une lecture itérative et une lecture générique dans ce contexte, alors que le FSR est non ambigu. Il n'accepte qu'une lecture générique événementielle (61)–(62):

- (61) a. On ça met dans l'eau. (Meijer, 1962) (FSR)
 b. J'ai déjà tout ça vu. (FSR)

Avec les verbes statifs transitifs, en FPI, seule la lecture générique est possible, la lecture itérative est exclue dans ce contexte (62c):

- (62) a. J'aime ça, les épinards. (FPI)
 b. J'aime habituellement ça, les épinards. (lecture générique) (FPI)
 c. *?J'aime ça en ce moment/à huit heures, les épinards. (lecture itérative) (FPI)

Le *ça* déficient du FSR est donc aspectuellement non ambigu, contrairement au FPI, et n'accepte qu'une seule lecture. Il n'apparaît que dans des contextes de quantification générique événementielle. C'est ce qui explique qu'il soit généralement exclu avec les statifs transitifs au temps présent qui ne sont pas événementiels:

- (63) *Les épinards, je ça aime. (FSR)

Lorsque le *ça* de FSR est associé à un temps passé avec les prédicats statifs transitifs, la lecture est alors celle d'un événement avec lecture habituelle/générique (59).

À l'appui de cette hypothèse, on constate que les adverbes qui n'expriment pas une durée, notamment les adverbes de temps défini, tel *hier*, sont impossibles avec ces formes. On en déduit que la référence à un événement particulier est exclue (64):

- (64) *J'ai pas ça aimé hier, ce que tu as fait. (FSR)

Cette dernière distinction n'existe pas avec le *ça* en position argumentale du FPI qui est aspectuellement ambigu:

- (65) J'ai pas aimé ça hier, ce que tu as fait. (FPI)

La dérivation du *ça* déficient exige donc une interprétation générique/habituelle avec ces prédicats. Mais qu'est-ce qui distingue les statifs transitifs des transitifs événementiels? Pourrait-on avancer, par exemple, que *ça* est strictement exclu avec les prédicats statifs?

²⁴ Nous remercions le lecteur anonyme pour cette observation importante.

Cette dernière hypothèse semble trop forte. Elle doit être nuancée. On observe, en effet, que la forme clitique ou déficiente de *ça* est exclue avec le verbe inaccusatif *être*, dans le contexte suivant:

- (66) a. *Je *ça* suis bien, soldat. (FSR)
 b. *Ce *ça* est. (FSR)

Les formes équivalentes en FPI sont les suivantes avec *ça* et les conditions de bonne formation dépendent de plusieurs facteurs que nous ne développerons pas ici:²⁵

- (67) a. ?Je suis bien *ça*, soldat. (FPI)
 b. C'est *ça*. (FPI)

Cette incompatibilité entre *être* et *ça* en (66) peut-elle être attribuée aux traits formels de *ça* qui ne pourraient vérifier que des traits-D? On sait que les clitiques peuvent reprendre des arguments, des sous-parties d'arguments, des adjoints ou des prédicats. Les clitiques peuvent sélectionner certaines de ces fonctions. Le clitique *le*, par exemple, peut vérifier des traits-N ou, de manière plus générale, des traits de proposition CP²⁶ selon Sportiche (1998: chap. 6) en tant que pro-prédicat (68a) ou encore, il peut vérifier des traits-D (68b):

- (68) a. Je *le* suis, professeur/drôle. (FS)
 b. Je *le* veux, ce livre. (FS)

Mais l'explication pour l'inacceptabilité de (66) ne vient pas de là. Elle vient plutôt du trait aspectuel locatif sur *ça* qui est strictement exclu avec le temps présent mais pas avec un temps passé (69a) ou encore mieux avec un passé surcomposé (69b) et d'autres temps simples (69c) avec le verbe *être* inaccusatif:

- (69) a. ?J'ai déjà *ça* été, moi, soldat. (FSR)
 b. J'ai déjà eu *ça* été, soldat. (FSR)
 c. Je *ça* étais/serai, soldat. (FSR)

²⁵ Signalons que la forme *ça* en position prédicat peut souvent être rejetée en FPI (ia). Elle semble plus acceptable dans un contexte avec lecture restrictive (ib) ou dans un contexte de focalisation (ic, id):

- (i) a. ??Je suis *ça*, un bon soldat. (FPI)
 b. Je (ne) suis que *ça* un bon soldat et rien d'autre. (FPI)
 c. C'est *ça*. (FPI)
 d. Je suis *ÇA*, un bon soldat. (FPI)

²⁶ Le *ça* déficient peut aussi reprendre, comme *le* prédicatif, des catégories très variées (Sportiche, 1998: 349). En plus du NP prédicat, on le trouve avec un PP (ia), un CP infinitif (ib), un AP (ic) et un participe passé (id):

- (i) a. Émile a déjà eu *ça* été, en colère. (FSR)
 b. Il a déjà eu *ça* été, à plaindre. (FSR)
 c. Il a déjà eu *ça* été, fidèle à ses amis. (FSR)
 d. Il a déjà eu *ça* été, trahi par ses amis. (FSR)

Le *ça* objet déficient peut donc vérifier des traits-N de pro-prédicat, tout comme *le* en FS. Cette propriété n'est pas observée avec *le* prédicat qui n'est pas contraint par le temps:

- (70) a. Je le suis, moi, soldat. (FS)
 b. Je l'ai déjà été, moi, soldat. (FS)

L'agentivité du prédicat joue un rôle important dans l'organisation des faits présentés ici. On sait, depuis Burzio (1986), que seuls les verbes avec un argument externe peuvent assigner un Cas accusatif. Même s'il n'est pas structurellement marqué pour le Cas, *ça* correspond à un objet certes, puisqu'il est incompatible avec un autre objet accusatif en FSR:

- (71) a. *Tu le *ça* donnes. (FSR)
 b. *Elle a *ça* tout vu. (FSR)

D'autres études ont aussi pu établir un lien entre l'accusatif structural et l'agentivité du prédicat. Dans une étude sur les objets morphologiquement marqués par une préposition dative dans différents dialectes de l'espagnol, par exemple, Torrego (1998) soutient que les objets marqués, c'est-à-dire précédés par *a* en espagnol, sont également sensibles à l'agentivité du prédicat. Torrego (1998: 27–28) constate que les verbes inaccusatifs comme *haber* (avoir), qui ne sont pas agentifs, ne peuvent pas apparaître avec le *a* marqué en espagnol:

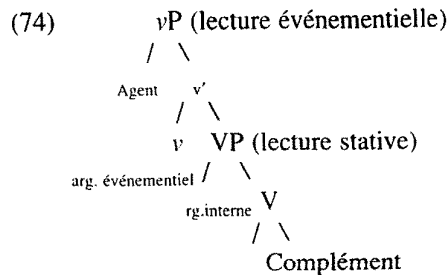
- (72) Habia (*a) muchos amigos. (Torrego, 1998)
 (Il y avait (a) beaucoup d'amis.)

Pour résumer cette section, les faits observés jusqu'ici permettent d'avancer la généralisation descriptive qui suit, concernant la dérivation de l'objet *ça* en français:

- (73) *Généralisation descriptive*
 Le *ça* déficient n'est possible que si l'éventualité reçoit l'interprétation d'une quantification générique. Avec les verbes transitifs événementiels, cette interprétation est toujours disponible mais avec les statifs transitifs et les inaccusatifs, cette interprétation est bloquée au temps présent.

3.2. Le *ça* déficient et la structure vP/VP

Il a été postulé que les prédicats inaccusatifs ne projettent pas de niveau vP (Chomsky, 1995; Harley, 1998). Les verbes transitifs événementiels ont une structure vP mais les inaccusatifs et les statifs transitifs ont plutôt une structure VP. Soit la configuration suivante pour la représentation des prédicats événementiels et statifs (cf. Harley, 1998):



Bien qu'elle soit pertinente pour rendre compte de la transitivité, cette représentation du νP pose toutefois problème pour notre étude, dans la mesure où elle ne permet pas de distinguer deux têtes fonctionnelles qui attirent les traits des clitiques. Pour bien représenter les faits, il nous faut une tête qui attire les clitiques ordinaires *le, la, les, lui, en, y* en FS et en FSR et une autre qui attire *ça* en FSR. On sait aussi que le phénomène des clitiques divisés (*split clitics*) n'est pas exclu de la grammaire du français et des langues romanes en général (cf. Kayne, 1991: section 1.3). Les séquences (75a,b) sont rejetées en FSR mais la fusion peut s'effectuer sur deux têtes temporelles distinctes, T et Asp, en (75c) représenté en (75d):

- (75) a. *J'ai ça lui dit. (FSR)
 b. *J'ai lui ça dit. (FSR)
 c. Je lui ai déjà ça dit. (FSR)
 d. $\text{TP} [\text{lui}+\text{T}] \dots \text{AspP} [\text{ça}+\text{Asp}] \dots$

Les clitiques spécifiques *le, la, les, en, y* sont adjoints à une tête fonctionnelle distincte, soit T plus haut dans la structure. Cette position est distincte de Asp qui se situerait entre νP et VP (cf. Cinque, 1998) dans une configuration du type de (74). En FS et en FSR, la distribution des clitiques ordinaires s'effectue toujours comme en (76) et jamais comme en (77):

- (76) a. Les enfants aiment les fraises/Les enfants les aiment. (FS/FSR)
 b. Juliette va à Milan/Juliette y va. (FS/FSR)
 c. Arsène apprécie le goût du miel./Arsène en apprécie le goût. (FS/FSR)
 (77) a. *Les enfants ont les aimés. (FS/FSR)
 b. *Juliette a y été, à Milan. (FS/FSR)
 c. *Arsène a en apprécié le goût. (FS/FSR)

La structure générale proposée est alors la suivante, où Asp peut être manifeste ou non manifeste:

- (78) $\text{TP} [\text{T}_{\text{Asp}} [\text{Asp}_{\nu\text{P}} [\text{V}]]]$

Les clitiques ordinaires de FS et de FSR se rattachent à T, c'est-à-dire la catégorie fonctionnelle la plus élevée, même si Asp et T sont tous deux présents dans la

configuration. Observons maintenant comment les traits aspectuels du *ça* de FSR sont vérifiés dans cette configuration.

3.3. La vérification des traits aspectuels du *ça* déficient: Temps simple ou composé

Nous avons constaté que le *ça* déficient était bloqué au temps présent avec les inaccusatifs et les statifs transitifs qui ne permettent pas une lecture générique événementielle. Afin de mieux comprendre les restrictions aspectuelles qui s'exercent sur le *ça* déficient, observons quelle est son acceptabilité avec d'autres temps simples et composés. Il est important de vérifier si la contrainte s'exerce bien sur le temps présent, comme nous le proposons ici, ou si elle s'exerce sur tous les temps simples.

Observons les faits avec la structure infinitive, par exemple. Dans ce contexte, le *ça* déficient se rattache au verbe hôte fléchi pour le temps passé dans les structures avec un temps composé en (79a,c) et non pas au verbe *avoir* à l'infinitif (79b). Lorsque le Temps n'est pas composé, *ça* est alors rattaché à la forme infinitive (79d,e).

Les exemples du corpus et les exemples sollicités illustrent la situation. Ils montrent que *ça* peut être rattaché à l'une ou l'autre des formes mais lorsque le participe passé est présent, il doit obligatoirement se rattacher à ce dernier (79b):

- (79) a. Des tramways à cheval, je suis trop jeune pour avoir *ça* connu. (FSR)
 b. *Des tramways à cheval, je suis trop jeune pour *ça* avoir connu. (FSR)
 c. Même pour manier un râteau, il faut avoir *ça* appris. (B. Vallotton, *Monsieur Potterat se marie* 1905: 163.)
 d. C'est pas malin de *ça* faire. (L. Blanc, *Payerne*, 1924: 28, 1924)
 e. Il faut être jeune pour *ça* aimer/connaître. (FSR)

Afin de mieux visualiser l'interaction de *ça* avec le verbe, nous résumons ci-dessous les diverses combinaisons de temps et de prédicats avec le *ça* déficient. Avec les transitifs événementiels, par exemple, le *ça* déficient peut apparaître avec toutes les combinaisons courantes de temps et d'aspect:

Verbes Transitifs événementiels:

- (80) a. On *ça* met dans l'eau. (présent) (FSR)
 b. On *ça* mettait dans l'eau. (imparfait) (FSR)
 c. On *ça* mettra dans l'eau. (futur simple) (FSR)
 d. On a *ça* mis dans l'eau. (passé composé) (FSR)
 e. T'as sûrement tout *ça* eu fait. (passé surcomposé) (Yverdon, corpus D. Destraz)
 f. Pour tout *ça* faire, ... (infinitif) (FSR)
 g. Pour avoir *ça* appris, ... (infinitif passé) (FSR)
 h. Tu *ça* prépares en *ça* mettant dans une friteuse. (gérondif) (FSR)

Les verbes inaccusatifs se subdivisent en deux sous-classes: *arriver* d'une part et *avoir* et *être*, d'autre part. Avec le verbe inaccusatif *arriver*, par contre, le *ça*

déficient est exclu à toutes les combinaisons de temps et d'aspect, sauf au passé composé (81d) et de manière très marginale au passé surcomposé (81e):

Verbe inaccusatif: arriver

- (81) a. *Il nous ça arrive. (FSR)
 b. *Il nous ça arrivait. (FSR)
 c. *Il ça arrivera. (FSR)
 d. Il nous est déjà ça arrivé. (FSR)
 e. ??Il nous est déjà ça eu arrivé. (FSR)
 f. *Pour ça nous arriver, ... (FSR)
 g. *Après nous être ça arrivé, ... (FSR)
 h. *En ça nous arrivant, ... (FSR)

Avec les verbes inaccusatifs *avoir* et *être*, le *ça* déficient est acceptable avec les temps simples, sauf au temps présent (82a). Avec les temps composés et surcomposés, il est également possible avec *avoir* et *être* (82d,e). On observe toutefois plusieurs formes, sans doute inusitées, avec *être* à l'infinitif et au gérondif.

Verbes inaccusatifs: avoir/être

- (82) a. *On ça a aussi./*On ça est. (FSR)
 b. Des voitures américaines, il ça avait aussi./On ça était. (FSR)
 c. On ça aura./On ça scra. (FSR)
 d. Il a déjà ça eu./?J'ai déjà ça été, moi, soldat. (FSR)
 e. J'ai déjà eu ça eu./Il a déjà eu ça été, soldat. (FSR)
 f. Pour ça avoir, (une Cadillac) il faut pas mal d'argent./*Pour ça être ... (FSR)
 g. Pour avoir déjà ça eu, .../*Après avoir ça été, ... (FSR)
 h. ?En ça ayant ça eu, .../*En ça étant, ... (FSR)

Les verbes statifs transitifs présentent une situation plus régulière. S'ils sont généralement exclus au temps présent, ils sont, par contre, acceptables partout ailleurs.

Verbes statifs transitifs:

- (83) a. *Je ça aime. (FSR)
 b. Je ça aimai aussitôt. (FSR)
 c. Je ça aimerai toujours. (FSR)
 d. Pour ça aimer, il faut du courage. (FSR)
 e. Pour avoir ça aimé aussi longtemps, il faut du courage. (FSR)
 f. En ça aimant, ... (FSR)
 g. En ayant ça aimé aussi longtemps, ... (FSR)

Les résultats montrent que la restriction s'exerce surtout sur le temps présent avec les verbes statifs transitifs et les inaccusatifs *être* et *avoir*. Par contre avec l'inaccusatif *arriver*, seul les temps passé composé et surcomposé sont possibles. Nous concluons que la distinction temps simple/temps composé n'est pas la restriction la

plus générale. La distinction cruciale est liée au temps présent avec les verbes non agentifs puisqu'il est le seul temps à être rejeté par tous les verbes non événementiels. La distinction observée entre les statifs transitifs et certains inaccusatifs (*arriver*) laisse supposer que les statifs transitifs seraient plus prêts des agentifs (cf. Torrego, 1998: 32 et références cités). Cette explication ne peut cependant pas s'étendre au cas des inaccusatifs *avoir* et *être*. L'explication doit provenir de la différence qui peut être établie entre ces derniers verbes et le verbe *arriver*.

Ceci vérifié, on peut maintenant poser la question: quel est le trait dominant que vérifie *ça* dans la dérivation? Nous avons vu que *ça* est un D qui identifie un lieu. On sait aussi que le temps est déictique, il associe un événement ou un état à un temps de référence. L'aspect se définit plutôt comme la manière dont un locuteur se représente les propriétés temporelles internes d'un événement ou d'un état donné (Comrie, 1976: 3). Puisque la location spatiale est reliée à la fonction aspectuo-temporelle qui localise un événement, nous suggérons ici que le trait dominant du *ça* déficient de FSR est un trait aspectuo-temporel [locatif]. Il peut donc être attiré par T ou par Asp.²⁷

3.3.1. Le *ça* déficient doit déplacer ses traits à l'extérieur du VP

Parmi les facteurs qui légitiment le déplacement manifeste des traits de *ça*, on a vu que la classe aspectuelle du verbe, le temps qui apparaît sur celui-ci, et l'agentivité du prédicatif forment une combinaison d'éléments déterminants.

En FPI, le *ça* objet apparaît librement dans une structure VP:

- (84) a. TP_{[VP[aime ça]]} (FPI)
 b. TP_{[VP[arrive ça]]} (FPI)
 c. TP_{[VP[a ça]]} (FPI)
 d. TP_{[VP[est ça]]} (FPI)

En FSR, *ça* a un trait aspectuo-temporel locatif qui doit être vérifié par Aspect, une position qui se situe entre vP et VP. Au temps présent, les traits de Asp sont absents et les traits du *ça* déficient ne peuvent être vérifiés:

- (85) a. * TP_{[VP[aime ça/loc]]} (FSR)
 b. * TP_{[VP[arrive ça/loc]]} (FSR)
 c. * TP_{[VP[a ça/loc]]} (FSR)
 d. * TP_{[VP[est ça/loc]]} (FSR)

La compatibilité de *ça* avec les verbes transitifs événementiels en FPI et en FSR découle donc de la syntaxe des transitifs événementiels et de la matrice de traits de *ça* qui doit vérifier un trait aspectuo-temporel locatif sur une tête fonctionnelle.

²⁷ Cette formulation permet de mieux identifier le trait dominant qui attire le *ça* déficient, un élément nominal D sous-spécifié qui identifie un lieu. Nous remercions le lecteur anonyme pour une suggestion en ce sens.

La présence d'une structure additionnelle (AspP) n'a pas de conséquences pour les verbes événementiels en FPI puisque *ça* n'est pas attiré par ce trait aspectuel locatif. On obtient alors (86a). En FSR, où le *ça* déficient est attiré par le trait aspectuel locatif on trouve (86b):

- (86) a. ${}_{iP}[\text{Agent}_{\text{AspP}} [\text{Asp}_{\text{VP}} [\text{V } \text{ça}]]]$ (FSR)
 b. ${}_{iP}[\text{Agent}_{\text{AspP}} [\text{çai}_{\text{VP}} [\text{V } \text{t}_i]]]$ (FSR)

3.3.2. Le déplacement des traits de *ça* jusqu'à Aspect

Les verbes inaccusatifs (*arriver*) qui n'assignent pas de Cas accusatif ne permettent jamais les proclitiques ordinaires ou le pro-prédicat *le* (87b). Par contre, un *ça* déficient adjoit au participe passé est possible en FSR. Le contraste entre (87) et (88) est déterminant pour illustrer comment *ça* se distingue à la fois des formes pronominales marquées pour le Cas et aussi du pro-prédicat *le* qui n'est pas marqué pour le Cas (Sportiche, 1998). Une telle situation pourrait laisser entendre que le mouvement des traits du *ça* déficient serait déclenché par des facteurs interprétatifs.²⁸

- (87) a. Cet enfant, je l'aime. (FS)
 b. *Il nous l'est déjà arrivé. (FS)
 (88) a. *Cet enfant, je ça aime.
 b. Il nous est déjà ça arrivé. (FSR)

La présence de *ça* dans cette position entre l'auxiliaire et le participe passé ne peut pas être déclenchée par le Cas structural Accusatif sur *ça*. Notre analyse pose plutôt qu'il est attiré par un trait aspectuo-temporel locatif qui se trouve bloqué au temps présent avec les prédicats non événementiels.²⁹

Par ailleurs, on note que *ça* peut apparaître soit entre l'auxiliaire et le participe passé (89a), soit entre les deux auxiliaires (89b), sans distinction de sens:

- (89) a. C'est vite fait, deux jours d'arrêts et puis, tu as eu ça habitué. (Morax, *Sac-à-douille*, 87, cité dans Pierrehumbert, 1926: 302)
 b. T'as sûrement tout ça eu fait. (courant, Yverdon, corpus D. Destraz)

Deux types de dérivations peuvent alors converger, on trouve (90a) pour (89a) et (90b) pour (89b):

²⁸ Nous laissons la question pendante. Cf. Nash (1995). Pesetsky et Torrego (à paraître: note 17) présente également une discussion intéressante sur les traits de T sur DP et suggère qu'un trait interprétable pourrait déclencher le mouvement de D.

²⁹ Comme nous le fait remarquer le lecteur anonyme, cette analyse ne rend pas compte d'exemples, avec une acceptabilité légèrement marginale, où un *ça* déficient apparaît au présent avec une lecture non événementielle. L'adverbe *toujours* est présent dans cet exemple mentionné plus haut en (59a), que nous reprenons ci-dessous avec un autre exemple du même type en (ib), mais sans l'adverbe:

- (i) a. ?Le café après les repas, je ça aime toujours. (FSR)
 b. ?Les hommes, on ça connaît. (FSR)

- (90) a. $TP_{[AspP2]}[Asp2_{AspP1} [ça-Asp1]]$ (FSR)
 b. $TP_{[AspP2]} [ça-Asp2_{AspP1} [Asp1]]$ (FSR)

Nous n'avons pas d'explication pour le fait que *ça* choisisse l'une ou l'autre des têtes Asp ici. On peut supposer qu'une fois qu'il vérifie une tête Asp, le trait est satisfait. Il ne peut pas monter plus haut vers T pour les mêmes raisons mais, dans ce cas-ci, il n'a pas le choix. Il lui est interdit de se rattacher à T si Asp est lexicalement rempli par V participe passé. Son trait doit être vérifié dans Asp (92a) et l'agrammaticalité des exemples suivants en (91) est illustré en (92b):

- (91) a. *Tu *ça* as déjà donné (FSR)
 b. *Des tramways à cheval, je suis trop jeune pour *ça* avoir connu. (FSR)
 (92) a. $TP[T_{AspP} [ça_i VP [V_{pp} t_i]]]$
 b. * $TP[ça-T_{AspP} [VP [V_{pp} t_i]]]$

Il est toutefois évident que le trait aspectuel locatif n'attire qu'une seule fois le *ça* déficient. *Ça* ne peut pas être attiré à la fois par Asp1 et Asp2 (93a) ou par Asp et T (93b):

- (93) a. *Tu as *ça* eu *ça* habité. (FSR)
 b. *Je *ça* ai *ça* donné. (FSR)

3.3.3. Le déplacement des traits de *ça* jusqu'à Temps

Nous avons vu jusqu'ici que les statifs transitifs et les accusatifs n'ont qu'une structure VP et que, en FSR, le *ça* déficient doit vérifier un trait aspectuel locatif dans Asp, c'est-à-dire dans une structure vP. Au temps présent, les statifs transitifs et les inaccusatifs n'ont pas de Asp (ou de structure vP), alors les dérivations ne convergent pas (cf. les représentations en 85). Cette sensibilité à l'aspect explique pourquoi le *ça* déficient est dépendant du type de prédicat et du temps qui apparaît sur celui-ci.

Mais comment le *ça* clitique est-il légitimé dans les temps simples où il doit monter jusqu'à T? Avant de répondre à cette question, récapitulons les différentes options.

En FS et en FSR, les clitiques ordinaires se rattachent toujours à la projection fonctionnelle la plus élevée, c'est-à-dire T, même si Asp et T sont tous deux présents. Les clitiques ordinaires ne sont pas sensibles à l'aspect. On a donc (94b) pour une forme comme (94a):

- (94) a. Les enfants les ont aimés. (FS/FSR)
 b. $TP[les-T_{AspP} [...]]$

Les verbes événementiels, qui ont une structure vP, permettent au *ça* déficient de vérifier le trait aspectuel, même au temps présent. Il est alors supposé que la structure vP est non manifeste et que *ça* est attiré par la tête fonctionnelle T, qui se trouve plus haut dans la configuration:

- (95) a. Je ça vois.
 b. $_{TP} [\zeta a_i T+V_j VP [t_j t_i]]$ (FSR)

On peut supposer aussi que ζa est d'abord dérivé dans Asp pour vérifier son trait aspectuel dans un prédicat agentif. Mais comme Asp est ici lexicalement vide et que ζa en tant que clitique doit fusionner à une tête hôte V+T, ζa est donc attiré à T pour vérifier ses traits, notamment le trait aspectuo-temporel locatif.

Lorsqu'il n'y a pas de projection Asp, le ζa déficient peut aussi se rattacher à T. C'est ce que l'on observe aux temps simples (futur, imparfait, etc.) des statifs transitifs et des inaccusatifs *être* et *avoir*, sauf au présent où s'exerce une restriction. Il faut alors supposer qu'il y a ou non une structure vP manifeste et que Asp n'est pas manifeste, comme en (95) ci-dessus.

- (96) a. Ils ça aimeront./Je ça étais. (FSR)
 b. $_{TP} [\zeta a_i T+V_j VP [t_j t_i]]$

Pour le verbe inaccusatif *arriver*, ζa ne peut apparaître que lorsqu'il y a une projection Asp accessible, au passé composé seulement, comme le montrent les faits relevés plus haut en (81). La restriction ne s'applique pas uniquement avec le temps présent dans ce cas-ci.

Pour résumer, on peut poser que le déplacement des traits de ζa vers Asp ou vers T est régi par le principe suivant:

- (97) Le trait aspectuo-temporel du ζa déficient est attiré par la première tête fonctionnelle accessible. Asp est la première tête fonctionnelle accessible dans la dérivation si elle contient un V fléchi pour le temps passé ou surcomposé: $_{Asp} [V_{participe\ passé}]$. Lorsque Asp n'est pas accessible, le trait aspectuo-temporel de ζa est alors attiré vers T. Au temps présent, le trait aspectuo-temporel de ζa ne peut vérifier qu'une quantification générique événementielle.

4. Conclusion

Nous avons vu que la spécification des traits d'un ζa clitique ou déficient dans une variété de français suisse peut rendre compte de sa distribution syntaxique. Ses traits sous-spécifiés pour le genre, le nombre et le Cas en font un pronom unique et différent dans la grammaire du français. Il a été proposé que ζa est attiré vers Asp ou T, dans la dérivation, par un trait aspectuo-temporel locatif. Ce trait est issu de sa structure morphologique interne puisque ζa identifie un élément nominal minimal ζ - et un lieu $-a$.

Les arguments à l'appui de l'hypothèse que le ζa déficient n'est pas structurellement marqué pour le Cas sont les suivants. Nous avons démontré que le ζa déficient ne peut pas être redoublé, qu'il ne peut être un enclitique. De plus, il manifeste un comportement distinct dans les constructions de topicalisation en opposition aux structures disloquées à droite. Sa matrice de traits se distingue aussi des autres

clitiques ordinaires du français en ce qu'il possède un statut catégoriel double D ou DP.

Le trait aspectuo-temporel locatif qui l'identifie le rend sensible à l'aspect. Son occurrence dépend donc très étroitement de l'interaction de ses traits et de la syntaxe du verbe qui est généré dans une configuration de type VP (inaccusatifs et statif transitifs) ou *vP* (transitifs événementiels). Le *ça* déficient du FSR vérifie une quantification générique événementielle. Cette interprétation est toujours disponible avec les verbes transitifs événementiels mais avec les inaccusatifs et les statifs transitifs, cette lecture est bloquée au temps présent. Nous avons vu que c'est la non-ambiguïté de *ça* qui est responsable de séquences agrammaticales telles que **Je ça aime* dans cette grammaire. La non-ambiguïté aspectuelle provient du fait qu'il ne peut apparaître que dans des contextes de quantification générique événementielle. En FSR, la lecture itérative est toujours bloquée au temps présent avec les verbes non agentifs.

L'analyse détaillée des faits a aussi indiqué que le *ça* déficient est toujours attiré par la première tête fonctionnelle accessible dans la dérivation, notamment Asp. Si cette tête ne contient pas de tête verbale fléchie pour le passé (passé composé ou sur-composé), alors *ça* peut être attiré vers T. Cette stratégie est observée par les verbes transitifs événementiels. Pour les verbes statifs transitifs et les verbes inaccusatifs tels *avoir* et *être*, la restriction s'applique pour le temps présent. Pour le verbe inaccusatif *arriver*, *ça* ne peut identifier que la tête fonctionnelle Asp. Cette différence doit alors être attribuée aux propriétés qui distinguent ce verbe des autres verbes inaccusatifs. Notre analyse laisse donc en suspens deux questions qui portent sur les propriétés des verbes inaccusatifs et qui devront être développées plus à fond dans des travaux futurs. Pourquoi, en effet, trouve-t-on des distinctions importantes dans la distribution du *ça* déficient entre différents verbes inaccusatifs? Et enfin, pourquoi les statifs transitifs autorisent-ils quelquefois le temps présent avec une lecture générique non événementielle?

Bibliographie

- Abeillé, A. et F. Godard, 1999. French word order and lexical weight. In: R. Borsley (éd.), *The nature and function of syntactic categories* (Syntax and semantics 32), 325–360. New York: Academic Press.
- Ambar, M., 1988. Para uma sintaxe da inversão sujeito-verbo em português. Lisbonne: Edição Estudos Linguísticos.
- Ambar, M., 1998. Inflected infinitives revisited: Genericity and single event. *Canadian Journal of Linguistics* 43(1), 5–36.
- Anderson, S., 1992. *A-morphous morphology*. New York: Cambridge University Press.
- Anger, I., 1994. *Pronominal clitics in Quebec colloquial French: A morphological analysis*. Thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania. IRCS Report 94–29.
- Belletti, A., 1990. *Generalized verb movement*. Turin: Rosenberg et Sellier.
- Benveniste, E., 1966. *Problèmes de linguistique générale* 1. Paris: Gallimard.
- Bibis, N. et Y. Roberge, 1999. *Items lexicaux, asymétries F-S et clitiques pronominaux*. Miméo. Université de Toronto.
- Blanche-Benveniste, C., 1991. La difficulté à cerner les régionalismes en syntaxe. In: G-L. Salmon, (éds.): *Variété et variantes du français des villes: États de l'Est de la France – Alsace – Lorraine – Lyonnais – Franche-Comté – Belgique*. 211–220. Paris: Champion–Slatkine.

- Borer, H., 1994. The projection of arguments. In: University of Massachusetts occasional papers 17. 19–47.
- Burzio, L., 1986. Italian syntax: A government and binding approach. Dordrecht: Reidel.
- Cadiot, P., 1988. De quoi ça parle? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet. *Le Français Moderne* 3/4, 174–193.
- Cardinaletti, A. et M. Starke, 1994. The typology of structural deficiency: On the three grammatical classes. *Working Papers in Linguistics* 4(2), 41–109. Université de Venise.
- Carruthers, J., 1994. Le passé surcomposé régional: Towards a definition of its function in contemporary spoken French. *French Language Studies* 4, 171–190.
- Cecchetto, C., 1999. A comparative analysis of left and right dislocation in Romance. *Studia Linguistica* 53(1), 40–67.
- Chierchia, G., 1998. Reference to kinds across languages. *Natural Language Semantics* 6, 339–405.
- Chomsky, N., 1995. The minimalist program. Cambridge, MA: MIT Press.
- Chomsky, N., 1998. Minimalist inquiries: The framework. *MIT Occasional Papers in Linguistics* 15. Cambridge, MA: MIT.
- Chomsky, N., 1999. Derivation by phase. Mimeo. MIT.
- Cinque, G., 1990. Types of A'-dependencies. Cambridge, MA: MIT Press.
- Cinque, G., 1998. Adverbs and functional heads. Oxford: Oxford University Press.
- Comrie, B., 1976. Aspect. Cambridge: Cambridge University Press.
- Destrax, D., 1990. Sur le vif. *Cahiers Louis Gauchat* 1, 63–70.
- Dobrovie-Sorin, C. et B. Laca, 1999. La généricité entre la référence à l'espèce et la quantification générique. In: P. Sauzet (éd.), *Langues et grammaire III. Syntaxe* 165–179. Paris: CNRS.
- Foulet, L., 1921. Comment ont évolué les formes de l'interrogation. *Romania* 47, 243–348.
- Galvès, C., 1996. La syntaxe pronominale du portugais brésilien et la typologie des pronoms. In: A. Zribi-Hertz (dir.): *Les pronoms: Morphologie, syntaxe et typologie*, 11–34. Paris: Sciences du langage.
- Grevisse, M. et A. Goosse, 1993. *Le bon usage*. Treizième édition. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Guéron, J. et T. Hoekstra, 1988. T-Chains and the constituent structure of auxiliaries. In: A. Cardinaletti, G. Cinque et G. Giusti (éds.), *Proceedings of the GLOW Conference in Venice 1987*, 35–99. Dordrecht: Foris.
- Harley, H., 1998. You're having me on! Aspects of have. In: J. Guéron et A. Zribi-Hertz (éds.), *La grammaire de la possession*, 195–226. Nanterre: Presses de l'Université de Paris X.
- Henry, A., 1955. Considérations sur la fortune de *ça* en français. *Revue de linguistique romane* 19, 1–22.
- Hirshchbühler, P., 1974. La dislocation à gauche comme construction basique en français. (Actes du Colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle I.) In: C. Rohrer et N. Ruwet (éds.), 9–17. Tübingen: Max Niemeyer.
- Huang, J., 1982. Logical relations in chinese and the theory of grammar. Doctoral dissertation, MIT.
- Kayne, R.S., 1972. Subject inversion in French interrogatives. In: J. Casagrande et B. Saciuk (éds.), *Generative studies in Romance languages*, 70–126. Rowley, MA: Newbury House.
- Kayne, R.S., 1975. French syntax. Cambridge, MA: MIT Press.
- Kayne, R.S., 1989. Null subject and clitic climbing. In: O. Jaeggli et K. Safir (éds.), *The null subject parameter*, 239–261. Dordrecht: Kluwer.
- Kayne, R.S., 1991. Romance clitics, verb movement and PRO. *Linguistic Inquiry* 22, 647–686.
- Kayne, R.S., 1993. Toward a modular theory of auxiliary selection. *Studia Linguistica* 47, 3–31.
- Kayne, R.S., 1994. The antisymmetry of syntax. Cambridge, MA: MIT Press.
- Kayne, R.S., 1998. Person morphemes and reflexives. In: R.S. Kayne (2000, chap. 8) *Parameters and Universals*. Oxford: Oxford University Press.
- Kayne, R.S., 1999. A note on clitic doubling in French. Mimeo. New York University.
- Kayne, R.S. et J.-Y. Pollock, 1999. New thoughts on stylistic inversion. À paraître in: *Subject positions in romance and the theory of universal grammar*. A. Hulk et J.-Y. Pollock (éd.). New York, Oxford: Oxford University Press.
- Knecht, P. et C. Rubattel, 1984. A propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande. *Le français moderne* 3/4, 138–150.

- Lambrecht, K., 1981. Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French. Amsterdam: Benjamins.
- Longobardi, G., 1999. How comparative is semantics? A unified parametric theory of bare nouns and proper names. Mimeo. Università di Trieste.
- Maillard, M., 1992. Comment un déictique accède au générique: Du *ça* français au *sa* seychellois, la loi des trois états. In: M.A. Morel et L. Danon-Boileau (eds.), *La deixis*, 65–74. Paris: PUF.
- Marchello-Nizia, C., 1979. Histoire de la langue française au XIV^e et au XV^e siècles. Paris: Bordas-Gouinod.
- Marchello-Nizia, C., 1988. Le neutre et l'impersonnel. *Linx* 21, 173–179.
- Marchello-Nizia, C., 1995. L'évolution du français: Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique. Paris: Armand Collin.
- Martineau, F., 1988. Le placement des pronoms objets dans les constructions infinitives chez Philippe de Vigneulle. *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée* 7(3), 155–173.
- Meijer, M.P., 1962. Enquête sur le français d'enfants lausannois. Meppel: Uitgeverij Ceres.
- Miller, P. et I. Sag, 1995. Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français. *Revue Québécoise de Linguistique* 24(1), 135–171.
- Morin, Y.-C., 1982. De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec: Notes sur les clitics et la liaison. *Revue Québécoise de Linguistique* 11, 9–47.
- Nash, L., 1995. Portée argumentale et marquage casuel dans les langues SOV et dans les langues ergatives: L'exemple du géorgien. Thèse de doctorat, Université de Paris 8.
- Nyrop, K., 1903. Grammaire historique de la langue française. Copenhague: Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Obenauer, H., 1976. Études de syntaxe interrogative du français: 'Quoi', 'combien' et le complémenteur. Tübingen: Max Niemeyer.
- Pesetsky, D. et E. Torrego, à paraître. T-to-C movement: Clauses and consequences. In: M. Kenstowicz (éd.), Ken Hale: A life in language. Cambridge, MA: MIT Press.
- Pierrehumbert, W., 1926. Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand. Neuchâtel: Éditions Victor Attinger.
- Pohl, J., 1962. Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique. Bruxelles: Palais des Académies.
- Poletto, C. et J.-Y. Pollock, 2000. On the left periphery of Romance wh-questions. Mimeo. Université de Padoue et Université de Picardie à Amiens.
- Pollock, J.-Y., 1989. Verb movement, Universal Grammar, and the structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20, 365–424.
- Renchon, H., 1967. Études de syntaxe descriptive II: La syntaxe de l'interrogation. Bruxelles: Palais des Académies.
- Rizzi, L., 1997. The fine structure of the left periphery. In: L. Haegemann (éd.), *Elements of grammar*, 281–337. Dordrecht: Kluwer Academic Press.
- Roberge, Y., 1990. The syntactic recoverability of null arguments. Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Roberts, I., 1993. Verbs and diachronic syntax. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Rouvet, A., 1994. Syntaxe du gallois, principes généraux et typologie. Paris: CNRS-Éditions.
- Rouvet, A. et L. Nash, 2000. Clitics, features and positions. *Conférence*. Maison des Sciences de l'homme, Paris, 21 février.
- Sportiche, D., 1998. Partitions and atoms of clause structure. New York: Routledge.
- Tenny, C., 1992. The aspectual interface hypothesis. In: I. Sag, et A. Szabolcsi (éds.), *Lexical matters*, 1–27. Stanford, KY: CSLI.
- Tenny, C., 1994. Aspectual roles and the syntax-semantics interface. Dordrecht: Kluwer.
- Tobler, A., 1905. *Mélanges de grammaire française*. Paris: A. Picard et fils, Éditeurs.
- Torrego, E., 1998. The dependencies of objects. Cambridge, MA: MIT Press.
- Vanc, B., 1995. On the decline of verb movement to Comp in Old and Middle French. In: A. Battye et I. Roberts (éds.), *Clause structure and language change*, 173–199. New York: Oxford University Press.
- Villalba, X., 1998. Right dislocation is not right dislocation. In: O. Fullana et F. Roca (éds.), *Studies on the syntax of Central Romance languages*, 227–241. Universitat de Girona.

- Vinet, M.-T., 2000a. Language change and aspect: The case of a Swiss French deficient object *ça*. Communication au colloque DIGS VI (Diachronic Generative Syntax Conference). University of Maryland, 22–24 mai.
- Vinet, M.-T., 2000b. Feature representation and *-tu (pas)* in Quebec French 54(3): 381–411. *Studia Linguistica*.
- Vinet, M.-T., en prép. Variation et grammaires minimalement distinctes. Montréal: Fides.
- Vinet, M.-T. et C. Rubattel, 1999a. Un *ça* déficient dans une variété de français de Suisse romande. *Langues* 2(1). 38–44.
- Vinet, M.-T. et C. Rubattel, à paraître. Les propriétés grammaticales de *ça* en français de Suisse romande. Actes du Colloque sur la Cliticisation, Bordeaux.
- Vinet, M.-T. et C. Rubattel, 2000. Quantification, DP massique et borne temporelle: Nouvelles remarques sur le pronom *ça* français. Conférence présentée au Séminaires du lundi. Institut Charles V, Paris VIII, 21 février.
- Zaring, L. et P. Hirshbühler, 1997. Qu'est-ce que *ce que*? The diachronic evolution of a French complementizer. In: A. van Kemenade et N. Vincent (éds.), *Parameters of morphosyntactic change*. 353–379. New York: Cambridge University Press.
- Zink, G., 1997. Morphosyntaxe du pronom personnel en moyen français. Genève: Droz.
- Zribi-Hertz, A., 1986. Relations anaphoriques en français: Vers une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale. Thèse de doctorat d'État inédite, Université de Paris 8.
- Zribi-Hertz, A., 1994. La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé. In: G. Kleiber et G. Roques (dir.), *Travaux de linguistique et de philologie*. 131–147. Strasbourg: Klincksieck.
- Zribi-Hertz, A., 1997. Les pronoms: morphologie, syntaxe et typologie. Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.
- Zribi-Hertz, A. et L. Mbolatianavalona, 1999. Towards a modular theory of linguistic deficiency: Evidence from Malagasy personal pronouns. *Natural Language and Linguistic Theory* 17. 161–218.